

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET  
COMPARÉE**



Siège social : Université Paris3, Bibliothèque de littérature générale et comparée,  
17, rue de la Sorbonne 75230 PARIS Cedex 05

***Feuille d'information trimestrielle***

N° 60 – JANVIER 2017

## Sommaire

Informations pratiques	p. 3
Compte rendu de l'AG annuelle de la SFLGC du 28 novembre 2015	p. 4
Compte rendu de l'AG annuelle de la SFLGC du 10 décembre 2016	p. 11
Colloques, journées d'études et séminaires	p. 21
Appels à communications	p. 35
Publications comparatistes	p. 46
Soutenances	p. 53

## Informations pratiques : adhésion, annuaire, diffusion

### Adhésion à la SFLGC ou renouvellement de cotisation pour l'année 2017

Le taux des cotisations est fixé par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil. Il est de 40€ (tarif normal) ; 30€ (pour les doctorants). La cotisation s'effectue :

- par **paiement en ligne** (avec une carte bancaire française), à l'adresse [www.apayer.fr/SFLGC](http://www.apayer.fr/SFLGC).

Dans la case « Référence », veuillez simplement indiquer « Cotisation 2017 ».

[Si vous cotisez pour la première fois, veuillez écrire avant le paiement à la trésorière Chloé Chaudet ([chloe\\_chaudet@yahoo.fr](mailto:chloe_chaudet@yahoo.fr)) pour préciser votre statut professionnel.]

- ou par un **chèque à l'ordre de la SFLGC**, à envoyer à la trésorière :

Chloé Chaudet

Lycée Gaston Bachelard 32, avenue de l'Europe 77500 Chelles.

[Si vous payez par chèque, n'omettez pas d'indiquer vos nom, prénom, adresse postale, statut professionnel et votre email.]

- Si vous ne pouvez pas régler en ligne ni par chèque (pour les cotisations depuis l'étranger notamment), veuillez procéder par virement exclusivement : il suffit d'écrire à la trésorière ([chloe\\_chaudet@yahoo.fr](mailto:chloe_chaudet@yahoo.fr)) qui vous donnera les coordonnées bancaires, et de lui signaler ensuite que le virement a bien été effectué.

NB : Aucune exonération fiscale n'est possible pour cette cotisation.

### Pour apparaître dans l'annuaire de la SFLGC

Les membres de la SFLGC peuvent figurer dans l'annuaire en ligne du site. Les CV des nouveaux membres sont mis en ligne le plus vite possible ; quant à la mise à jour des CV déjà en ligne, elle s'effectue chaque année au cours de l'hiver, en général entre décembre et janvier.

Pour communiquer un CV ou modifier des coordonnées sur le site de la SFLGC, veuillez écrire à l'équipe « Diffusion et valorisation de la recherche » (supervisée par Vincent Ferré) à l'adresse suivante : [contactSFLGC@gmail.com](mailto:contactSFLGC@gmail.com).

### Pour diffuser une information

Pour toute information que vous souhaitez diffuser, notamment les appels à communications, les programmes de colloques et séminaires, les annonces de soutenances et de parutions, veuillez **préciser** dans votre email **si vous souhaitez une diffusion dans la FIT et / ou sur le site et / ou par envoi rapide grâce à la liste de diffusion (mailing list) de la SFLGC.**

Vous pouvez naturellement envoyer un seul et même email avec 1, 2 ou 3 des destinataires suivants :

▶ pour une mise en ligne sur le site, veuillez écrire à Vincent Ferré c / o équipe « Diffusion et valorisation de la recherche », à l'adresse [contactSFLGC@gmail.com](mailto:contactSFLGC@gmail.com) ;

▶ pour une diffusion rapide via la liste de diffusion, veuillez le préciser à l'adresse [contactSFLGC@gmail.com](mailto:contactSFLGC@gmail.com) ;

▶ pour une parution dans la FIT, merci d'écrire à Audrey Giboux à cette adresse : [audrey.giboux@univ-rennes2.fr](mailto:audrey.giboux@univ-rennes2.fr).

**Dans tous les cas, si vous joignez un document, merci de ne pas envoyer de PDF : recourez à des documents en format « word », .doc, .docx, .odt ou .rtf exclusivement, SVP.**

## **Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle 2015 de la Société française de littérature générale et comparée**

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de la SFLGC qui s'est tenue le samedi 28 novembre 2015, à 14h30, à l'Université de Picardie Jules Verne, Amphithéâtre Beccaria, pôle cathédrale, 10 Placette Lafleur, 80027 Amiens.

Étaient présents : Thomas BAREGE, Anne BESSON, Pierre-Yves BOISSAU, Charles BRION, Philippe CHARDIN, Chloé CHAUDET, Claire CORNILLON, Guy DUCREY, Anne DUPRAT, Vincent FERRE, Ariane FERRY, Caroline FISCHER, Anne-Isabelle FRANÇOIS, Catherine GRALL, Claire GHEERARDYN, Jean-Louis HAQUETTE, Anne-Rachel HERMETET, Françoise LAVOCAT, Adeline LIEBERT, Jean-Marc MOURA, Claire PLACIAL, Aurélie RENAUD, Delphine RUMEAU, Zoé SCHWEITZER, Benoît TANE, Clotilde THOURET, Louis WATIER, Karl ZIEGER.

La Présidente de la SFLGC, Françoise LAVOCAT, ouvre la séance à 14h35. Elle remercie vivement les comparatistes d'Amiens pour l'organisation de ce beau congrès puis remercie ensuite les membres de l'assistance pour leur présence. Elle annonce qu'Anne-Isabelle FRANÇOIS a bien voulu accepter d'être Commissaire aux comptes et rappelle que pour prendre part au vote il est nécessaire d'être à jour de cotisation.

Françoise LAVOCAT a reçu vingt-sept procurations pour l'assemblée générale, elle donne lecture des noms des membres présents auxquels ces procurations ont été confiées.

Elle passe ensuite à l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 15 novembre 2014  
0 opposition, 2 abstentions, 0 refus de prendre part au vote : à la majorité des votants, le compte rendu de l'AG du 15 novembre 2014 est approuvé.

### 2) Rapport moral de la Présidente

La Présidente rend hommage au Professeur Jean GILLET, disparu le 15 novembre. Elle annonce que sa mandature comme Présidente de la SFLGC se termine, celle-ci est plus courte que ce qu'elle avait prévu, et souhaité. En effet, compte tenu des statuts de l'association (le paragraphe concerné est lu à haute voix), il n'est pas possible de rester plus de quatre ans au bureau. Françoise LAVOCAT se demande s'il ne serait pas opportun de modifier ce paragraphe afin que le mandat puisse être renouvelé et que le-la Président-e puisse éventuellement rester davantage. Plusieurs démarches et un grand investissement sont en effet exigés pour un temps d'activité somme toute assez bref.

Concernant le bilan global de sa mandature, Françoise LAVOCAT exprime sa satisfaction et elle remercie l'équipe du Bureau qui l'a accompagnée pendant ces deux ans pour son efficacité. Les deux congrès, celui de Strasbourg en 2014 et celui d'Amiens en 2015 sont de grands succès. Une innovation positive mérite d'être soulignée : l'invitation d'une société savante étrangère, en l'occurrence la British Comparative Literature Association (BCLA). Matthew REYNOLDS et Marina WARNER nous ont fait l'honneur de donner chacun une conférence et elle les en remercie.

Elle se demande s'il ne serait pas intéressant que Matthew REYNOLDS dresse un état de la discipline en Angleterre qui pourrait être publié sur le site de la SFLGC.

Un autre élément de satisfaction à l'issue de ce mandat concerne la rénovation du site Internet de la Société qui sera prochainement achevée. Elle exprime sa reconnaissance pour le travail accompli à Vincent FERRE, Vice-Président à la valorisation et à la diffusion de la recherche.

La question de l'évolution des moyens de paiement se pose : malgré son coût, la possibilité du paiement en ligne semble utile, notamment pour les collègues étrangers ; il serait judicieux de le proposer aux adhérents, en plus du traditionnel paiement par chèque.

La possibilité de payer en ligne est mise au vote. À l'unanimité des présent-e-s et représenté-e-s, l'Assemblée y est favorable.

La Présidente en vient à l'état de la discipline dans les universités françaises. Elle rappelle combien il est nécessaire de se mobiliser pour proposer des programmes d'agrégation et pour les voter lors d'une réunion. Elle remercie Anne DUPRAT, Vice-Présidente à l'enseignement, pour le travail accompli. Elle observe que l'investissement pour le congrès de l'AILC (21-27 juillet, Vienne) est important, la localisation du congrès dans une ville européenne y contribue probablement. Elle trouverait souhaitable que les centres de recherche puissent aider les collègues à y participer afin que les Français soient représentés lors de ces manifestations internationales.

Une autre source de satisfaction tient aux soutenances d'habilitation à diriger des recherches : la Présidente est heureuse de voir que la relève arrive et souhaite prendre de nouvelles responsabilités. Elle encourage les Maître-sse-s de conférences à présenter une HDR.

Le rapport moral de la Présidente est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité. L'assemblée applaudit chaleureusement la Présidente.

### 3) Rapport financier et modalités de paiement des cotisations

Delphine RUMEAU, Trésorière, prend la parole. Le bilan financier est très stable ; en voici les données chiffrées.

#### BILAN D'EXERCICE SFLGC 2015 (A LA DATE DU 29 NOVEMBRE 2015)

##### RECETTES 2015

MOTIF	MONTANT
Cotisations 2014	970
Cotisations 2015	10365
CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie)	?
Ventes Poétiques comparatistes 2013	127, 06
TOTAL	11462, 06

Observations :

Reste à imputer : 224, 63 du CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie)

##### DEPENSES 2015

Cotisations auprès de l'AILC pour 2014	2490
Expédition volume <i>Poétiques comparatistes</i> , 2014, Lucie Éditions	2087, 4
<i>Poétiques comparatistes</i> : convention 2015 Lucie Éditions	3605
Expédition volume <i>Poétiques comparatistes</i> , 2015, Lucie Éditions	2112, 86
Poste	27, 26
Relance appel cotisations (impression et expédition)	281, 60
Pause café journée d'agrégation (janvier 2015, org. C. Boidin)	58, 76
Repas journée d'agrégation (org. D. Chauvin)	145, 50
Repas journée d'agrégation et impressions (org. A. Duprat)	73, 40
Subvention Congrès Amiens	1500

Services bancaires Crédit mutuel (4,78 par mois)	47, 8
TOTAL	12429, 58

Observations :

Reste à imputer : Cotisation AILC 2015 (au moins 270 x 10 euros= 2700 euros) et les frais d'envois complémentaires de Lucie Éditions

#### BILAN 2015

Un déficit de 967, 52 euros est à prévoir qui s'explique ainsi : - 3442, 89 euros à cause de factures émises en 2014 mais envoyées et réglées en 2015 (envois Lucie Éditions et cotisations à l'AILC 2014). Ce déficit correspond à un peu moins que l'excédent 2014 (+4502 euros) si bien que la société est à l'équilibre sur deux ans.

Le solde du compte courant au 28 novembre 2015 s'élève à 10 564, 58 euros.

Le solde du Livret bleu au 28 novembre s'élève à 18 169, 11 euros

La Trésorière souligne que si le bilan est à l'équilibre, il convient néanmoins d'observer que la cotisation à l'AILC a augmenté car elle est désormais facturée en euros, et non en plus en dollars (soit environ 3000 euros de cotisations annuelles) si bien que sa part relative dans notre budget a augmenté.

La Trésorière fait deux observations. D'une part, elle constate que les frais de port pour le volume de *Poétiques comparatistes* sont élevés, presque identiques au coût du volume lui-même. D'autre part, elle se demande si dans un avenir prochain il ne serait pas opportun de revoir à la hausse le montant de la cotisation.

Anne-Isabelle FRANÇOIS, Commissaire aux comptes, approuve les comptes présentés par la Trésorière.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

La Présidente remercie beaucoup la Trésorière.

#### 4) Évolution du site Internet

Vincent FERRE, Vice-Président à la valorisation et à la diffusion de la recherche, prend la parole. Il explique quelles sont les décisions prises par le Conseil d'administration pour la composition du nouveau site, dont la réalisation avait été confiée à la société « 4minutes34 » (anciennement « Sur le toit ») par le CA. Vincent FERRE rappelle qu'il existe une différence de calendrier entre notre rythme institutionnel et le rythme d'une société prestataire. Les propositions qui sont ici exposées ont été validées lors de la réunion du CA (20 octobre 2015) ; la prochaine étape sera la réalisation effective de ces pages, qui fera à nouveau l'objet d'une présentation et d'une discussion au CA. La description du futur site est illustrée par un diaporama des pages web à venir.

Outre une première rubrique « Accueil », le site se composerait de six rubriques :

Une première rubrique « SFLGC », dans laquelle se trouveraient les sous-rubriques concernant l'identité de la SFLGC (« Qui sommes-nous ? »), les informations pratiques, les modalités d'adhésion à la SFLGC, les informations relatives à l'annuaire et à la diffusion d'une information ainsi qu'aux congrès de la SFLGC.

L'« Annuaire » constitue une deuxième rubrique, subdivisée en deux sous-rubriques : d'une part, un annuaire individuel, accessible par un bandeau alphabétique, tandis que la liste des derniers CV mis à jour serait visible sur le côté droit de l'écran ; d'autre part, un annuaire des institutions, c'est-à-dire des universités, qui contiendrait des liens vers les laboratoires de recherche et vers les CV des chercheurs.

Une troisième rubrique serait dévolue aux « actualités » en matière de recherche (colloques, appels à contributions et parutions) et une quatrième aux thèses et habilitations, qui recenserait à la fois des informations calendaires, la liste des directeurs de recherche, ainsi que des réflexions méthodologiques et critiques.

L'« Agrégation » ferait l'objet d'une cinquième rubrique qui rassemblerait à la fois les informations sur les programmes actuels et les archives critiques et bibliographiques des programmes antérieurs.

La sixième rubrique est constituée par la « Bibliothèque comparatiste ». S'y trouveraient accessibles, grâce à un menu contextuel, les différentes publications (actes de colloques, volumes collectifs et articles). La table des matières pourrait naturellement en être évolutive.

Des liens annonceront la Feuille d'information trimestrielle (*FTI*) et renverront aux volumes de *Poétiques comparatistes*.

Le CA a posé la question du fonctionnement du nouveau site : plusieurs membres de la SFLGC ont bien voulu accepter d'y contribuer pour transférer le contenu du site actuel et le mettre à jour. L'équipe est donc constituée en novembre 2015, mais elle demeure inactive en attendant la création du nouveau site.

Une discussion s'engage avec les membres de la Société qui porte notamment sur les modalités de modification des CV individuels, le déroulement de la migration des informations de l'ancien site vers le nouveau, ou encore concernant l'équipe qui s'occupera de la gestion (mise à jour du contenu) du site.

Le calendrier est précisé : d'après le rétroplanning fourni par la société prestataire, il faut compter seize semaines de travail pour celle-ci, une fois le vote de l'AG réalisé et une fois déterminée la date de début du travail.

La Présidente remercie vivement le Vice-Président à la valorisation et à la diffusion de la recherche.

#### 5) Bilan de la session Conseil National des Universités (CNU) de la 10<sup>e</sup> section

Anne-Rachel HERMETET, Présidente de la 10<sup>e</sup> section du CNU, prend la parole.

Elle ouvre son exposé par un bilan des qualifications lors de la session 2015. Elle rappelle l'importance des délais définis par le ministère : ces délais sont impératifs, à la fois pour s'inscrire sur le site Galaxie et pour envoyer le dossier de candidature aux rapporteurs. Elle insiste également sur les documents à joindre au dossier dont la liste est précisée sur le site Internet. Elle rappelle qu'un.e candidat.e qui ne disposerait pas de son rapport de soutenance au moment de l'envoi du dossier doit joindre une attestation de son université indiquant que le rapport de thèse ne lui a pas encore été délivré ; toutefois, le rapport définitif doit dans tous les cas parvenir aux rapporteurs avant la réunion de la session, sinon le dossier est considéré comme irrecevable. Cette règle s'applique aux candidat.e.s à la qualification aux fonctions de maître de conférences comme aux candidat.e.s à la qualification aux fonctions de professeur.

Anne-Rachel HERMETET donne ensuite les résultats de la session de qualification 2015. Pour la qualification aux fonctions de maître de conférences :

179 candidat.e.s

26 dossiers non parvenus

1 hors-délais

2 irrecevables

La section a donc examiné 150 dossiers, nombre à partir duquel sont calculés les pourcentages. Sur ces 150 candidat.e.s, 59 ont été qualifié.e.s (39,3%) ; 48 n'ont pas été qualifié.e.s (32 %) et 43 ont été déclaré.e.s hors section.

Anne-Rachel HERMETET souligne le nombre de dossiers hors section qui contribuent à donner l'impression que la 10<sup>e</sup> section qualifie peu.

Pour la qualification aux fonctions de professeur :

28 candidat.e.s

3 dossiers non parvenus

Sur les 25 dossiers examinés, 13 candidat.e.s ont été qualifié.e.s, 7 n'ont pas été qualifié.e.s, 2 ont été déclaré.e.s hors section et 3 équivalences d'HDR ont été refusées.

Deux candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences ont fait appel au titre de

la 10<sup>e</sup> section. Un a été qualifié lors de la session d'appel, l'autre a renoncé à se présenter.

Anne-Rachel HERMETET revient ensuite sur la mise en place de la nouvelle procédure de qualification pour les dossiers dits « interdisciplinaires » c'est-à-dire, selon la définition retenue par le ministère, considérés comme hors section par toutes les sections auxquelles ils ont été soumis. Les dossiers sont examinés par les bureaux des groupes concernés au cas par cas (sur l'ensemble des sections, 6 dossiers relevaient de cette procédure en 2015). La procédure ne semble pas pertinente puisque les bureaux ainsi réunis doivent, s'ils décident de qualifier un dossier, le qualifier dans une des sections par lesquelles il a été déclaré hors section et non au titre de l'interdisciplinarité.

En ce qui concerne les promotions, la 10<sup>e</sup> section a attribué 4 promotions à la hors-classe des maîtres de conférences, 2 à la première classe des professeurs, 2 à la classe exceptionnelle 1. Elle ne disposait pas de promotion à la classe exceptionnelle 2 en 2015.

Deux CRCT d'un semestre ont été attribués.

Il est ensuite question de la Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR). La 10<sup>e</sup> section a reçu 19 dossiers en 2015 (6 MCF, 3 PR). Anne-Rachel HERMETET rappelle que le ministère impose un classement en trois catégories avec des quotas ainsi répartis : 20%, 30%, 50%. Ces quotas sont particulièrement problématiques pour une section avec un effectif comme la nôtre : le petit nombre de dossiers entraîne de fait un très petit nombre de possibilités de classement dans les deux premières catégories, ce qui a des conséquences pour les candidat.e.s lorsque les dossiers reviennent dans les universités. Elle insiste sur le fait qu'un classement dans la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> catégorie n'est pas un désaveu mais résulte bien souvent d'un effet de glissement. C'est d'ailleurs pourquoi les commentaires et appréciations ne reflètent pas nécessairement la catégorie dans laquelle le dossier est classé. Elle encourage donc les collègues à présenter, ou à représenter leur dossier et les invite à consulter les critères figurant sur la page de la 10<sup>e</sup> section sur le site de la CP-CNU.

Son exposé se poursuit par un bilan de la mandature 2011-2015. Anne-Rachel HERMETET souligne la stabilité des taux de qualification et du nombre des promotions. La 10<sup>e</sup> section a assumé les nouvelles missions dévolues au CNU tout en restant vigilante sur leurs enjeux politiques. Anne-Rachel HERMETET rappelle que la 10<sup>e</sup> section s'est opposée systématiquement au suivi de carrière récurrent et obligatoire mais que l'on ne sait à ce jour ce que prévoit le ministère. Un autre point préoccupant, dont Isabelle KRZYWKOWSKI, vice-présidente du bureau de la 10<sup>e</sup> section, avait saisi la Présidente de la SFLGC, concerne la classification de la Littérature Comparée dans les disciplines rares, à petits effectifs. Il serait souhaitable que la 10<sup>e</sup> section du CNU et la SFLGC travaillent ensemble pour résister à toute fusion avec une autre discipline. Anne-Rachel HERMETET conclut ce bilan en insistant sur la qualité et l'harmonie des débats pendant ces quatre ans qui ont permis à cette mandature, fondée sur la collégialité, d'être une expérience humaine et professionnelle réussie.

La Présidente de la SFLGC remercie chaleureusement la Présidente de la 10<sup>e</sup> section du CNU.

#### 6) Bilan de l'enseignement

Anne DUPRAT, Vice-Présidente à l'enseignement, prend la parole. Elle commence par deux remarques de calendrier. Il serait souhaitable que la réunion de choix des programmes n'ait pas lieu cette année pendant les oraux d'agrégation. Elle observe que la publication au B.O. du programme d'agrégation au printemps rend difficile le travail des collègues chargés des publications d'agrégation.

Concernant les propositions de programmes et la réunion au cours de laquelle ils ont été choisis en 2015, Anne DUPRAT se dit satisfaite du déroulement des choses car les programmes proposés étaient riches et que de nombreux collègues étaient présents lors de la réunion.

Une question, délicate, mérite néanmoins d'être posée : serait-il judicieux de rendre possible le vote de ces programmes par correspondance ou par procuration ? Elle recense les avantages et les inconvénients de l'une et l'autre possibilité. Le vote par correspondance suscite davantage de



réserves, notamment parce que, lors de la réunion, la composition des programmes est souvent amenée à évoluer et parce qu'il faut parfois plusieurs votes avant qu'une majorité en faveur d'un programme puisse se dessiner.

Une discussion s'engage parmi les membres de la SFLGC.

La possibilité du vote par procuration et du vote par correspondance est soumise au vote.

Vote par correspondance : 0 nul, 1 ne prend pas part au vote, 1 favorable, la majorité des présentes et représentés y est opposée.

Vote par procuration : 0 nul, 0 ne prend pas part au vote, 0 défavorable, la proposition est acceptée à l'unanimité.

La question se pose alors du nombre de procurations acceptable par présent-e lors de cette réunion dévolue au choix des programmes. Il est mis au vote de limiter à deux le nombre de procurations : cette proposition recueille le suffrage de la majorité de l'assistance (0 nul, 0 ne prend pas part au vote, 7 défavorables). Cette proposition est donc adoptée.

La Présidente de la SFLGC remercie beaucoup la Vice-Présidente à l'enseignement.

#### 7) Bilan de la recherche

Guy DUCREY, Vice-Président à la recherche prend la parole.

Les actes du Congrès de la SFLGC à Strasbourg ont été réunis et seront prochainement publiés.

Des doctorales nationales auront lieu à l'université de Strasbourg le 20 janvier 2017, mais Guy DUCREY souligne que ces doctorales ne sauraient être réussies sans la présence de directeurs de thèse et de professeurs.

Il insiste, enfin, sur l'importance de rendre visible le travail des comparatistes, au sein de leur université et auprès de la communauté scientifique ; le site Internet représente, de ce fait, un enjeu majeur car c'est un outil essentiel.

La Présidente de la SFLGC et l'Assemblée remercient chaleureusement le Vice-Président à la recherche.

#### 8) Bilan des relations internationales

Jean-Louis HAQUETTE, Vice-Président aux relations internationales prend la parole.

Il rappelle que le Réseau européen de littérature comparée a été fondé par Danièle CHAUVIN, Alain MONTANDON et Bertrand WESTPHAL, et que si théoriquement, les deux langues de référence sont l'anglais et le français, l'anglais domine dans les faits. Ce réseau est important pour notre discipline et il serait important que les collègues français s'y impliquent davantage. Le thème du prochain congrès, qui aura lieu en 2017, est « Fear and Safety », l'appel peut être lu à cette adresse : [www.reelc.net](http://www.reelc.net). Le congrès de 2019 aura lieu à l'Université Lille 3 grâce à Karl ZIEGER qui est chaleureusement remercié.

La Présidente de la SFLGC remercie vivement le Vice-Président aux relations internationales.

#### 9) Congrès 2016 de l'AILC à Vienne

Jean-Louis HAQUETTE, Vice-Président aux relations internationales, conserve la parole pour indiquer qu'à Vienne seize ateliers sont organisés par des comparatistes français, ce dont il se réjouit.

#### 10) Prochains congrès de la SFLGC

La Présidente de la SFLGC indique que le prochain congrès de la SFLGC, en 2017, aura lieu comme prévu à l'université de Toulouse-Jean Jaurès et elle donne la parole à Pierre-Yves BOISSAU, Professeur dans cette université. Celui-ci indique que le sujet choisi est « Migration des genres littéraires et artistiques » et que toute l'équipe des comparatistes de Toulouse est impliquée. Comme à Amiens en 2015, une société étrangère sera invitée.

La Présidente de la SFLGC remercie toute l'équipe des comparatistes de Toulouse pour ce beau projet de congrès.

11) Publications de la SFLGC : « Bibliothèque comparatiste » et « Poétiques comparatistes ».

La Présidente de la SFLGC donne les chiffres de vente de *Poétiques comparatistes* (142 exemplaires pour les neuf volumes parus), ce qui correspond à 2906,81 euros : 132,55 reviennent à la SFLGC une fois déduite la rémunération de l'éditeur.

Avec Anne DUPRAT, elles cèdent leurs droits d'auteur à la SFLGC. Il s'agit d'une somme de 224,63 euros, qui correspond aux droits de reprographie pour le volume *Fiction et cultures*.

Elle remercie vivement Caroline FISCHER qui a dirigé le très intéressant *Intermédialités*. Ce volume a été envoyé aux membres à jour de cotisation.

Le volume qui paraîtra en 2016 sera dirigé par Anne BESSON, qui est sincèrement remerciée, et sera intitulé « Fictions médiatiques et récits de genre » ; le volume qui paraîtra en 2017, dirigé par Philippe DAROS et Alexandre PRSTOJEVIC, sera consacré aux post-modernismes ; celui de 2018 à l'histoire comparée des comparatismes littéraires, sous la direction de Charlotte KRAUSS et Larissa POLUBOJARINOVA (Université de Saint Pétersbourg).

La Présidente se réjouit de ces prochaines publications consacrées à des sujets stimulants et actuels.

Karl ZIEGER, directeur du comité de lecture de la « Bibliothèque comparatiste » prend ensuite la parole pour donner un rapide état de la situation de la « Bibliothèque comparatiste ».

La Présidente remercie chaleureusement le directeur du comité de lecture de la « Bibliothèque comparatiste ».

## 12) Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est posée dans cette rubrique.

## 13) Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Nombre de votants : 54.

Quatorze membres se sont portés candidats : Thomas BAREGE, Anne BESSON, Chloé CHAUDET, Nicolas CORREARD, Guy DUCREY, Anne DUPRAT, Vincent FERRE, Caroline FISCHER, Françoise LAVOCAT, Christos NIKOU, Claire PLACIAL, Evangelia STEAD, Benoît TANE, Enrica ZANIN.

Sont élu-e-s (le chiffre entre parenthèses indique le nombre de voix) : Thomas BAREGE (38), Anne BESSON (44), Chloé CHAUDET (37), Nicolas CORREARD (42), Guy DUCREY (51), Anne DUPRAT (48), Vincent FERRE (53), Caroline FISCHER (45), Françoise LAVOCAT (44), Claire PLACIAL (48), Benoît TANE (41), Enrica ZANIN (37).

Les résultats sont proclamés et la séance levée à 17h03.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit immédiatement et élit la nouvelle Présidente de la Société, Anne DUPRAT.

Françoise Lavocat, ex-Présidente de la SFLGC  
Zoé Schweitzer, ex-Secrétaire de la SFLGC

\*\*\*

## **Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle 2016 de la Société française de littérature générale et comparée**

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de la SFLGC qui s'est tenue le samedi 10 décembre 2016, à 15h00, à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3, salle 228 (escalier C, 2<sup>e</sup> étage), située 13 rue Santeuil à Paris 5<sup>e</sup> de 15h à 18h.

Étaient présent.e.s : Thomas BAREGE, Anne BESSON, Carole BOIDIN, Charles BRION, Philippe CHARDIN, Chloé CHAUDET, Yves CHEVREL, Guy DUCREY, Camille DUMOULIE, Anne DUPRAT, Capucine ECHIFFRE, Vincent FERRE, Ariane FERRY, Caroline FISCHER, Anne-Isabelle FRANÇOIS, Béatrice GUENA, Audrey GIBOUX, Karen HADDAD, Jean-Louis HAQUETTE, Marie-Françoise HAMARD, Anne-Rachel HERMETET, Françoise LAVOCAT, Claudine LE BLANC, Adeline LIEBERT, Tristan MAUFFREY, Yolaine PARISOT, Vérane PARTENSKY, Claire PLACIAL, Zoé SCHWEITZER, Robert SMAJDA, Evangelia STEAD, Yen-Mai TRAN-GERVAT, Lise WAJEMAN, Sébastien WIT, Enrica ZANIN.

La présidente de la SFLGC, Anne DUPRAT, ouvre la séance à 15h20. Elle annonce qu'Anne-Isabelle FRANÇOIS a bien voulu accepter d'être Commissaire aux comptes et rappelle que pour prendre part au vote il est nécessaire d'être à jour de cotisation.

Anne DUPRAT a reçu vingt-sept procurations pour l'Assemblée générale. Claire PLACIAL donne la lecture des noms des membres présents auxquels ces procurations ont été confiées.

Anne DUPRAT passe ensuite à l'ordre du jour.

### 1. Approbation du compte rendu de l'AG du 28 mai 2016

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 28 mai 2016 est distribué aux membres présents. On relève une erreur dans ce compte rendu : c'est à Helsinki que le congrès du Réseau européen d'études littéraires comparées aura lieu. Le compte rendu sera modifié en ce sens.

L'approbation du compte rendu est mise au vote :

0 opposition

1 abstention

à la majorité des votants, le compte rendu de l'AG du 28 mai 2016 est approuvé.

Le compte rendu de l'AG du 28 novembre 2015 n'ayant pu être dupliqué et distribué aux présents, on sursoit à son approbation.

### 2. Rapport moral de la présidente

La présidente rend hommage aux grandes figures disparues cette année, dont les œuvres ont fait sentir la valeur du partage. Elle évoque Umberto Eco, le rayonnement de son œuvre critique pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et le rôle important qu'elle a joué dans l'évolution du comparatisme européen ; elle rend hommage également à Dario Fo ; elle salue la mémoire de Valeria Tasca, née en 1926, maître de conférence à la Sorbonne Nouvelle, merveilleuse traductrice de Goldoni, dont l'œuvre avait accompagné beaucoup de metteurs en scène. Elle

rappelle encore la disparition de Nabil Farès, en évoquant parmi les plus importants de ses livres *L'Exil et le désarroi*.

La présidente aborde ensuite l'actualité de la collection *Poétiques comparatistes*. Le dernier volume, envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation, a paru cet automne : il s'agit de *Fictions médiatiques et récits de genre : pour en finir avec le populaire ?*, sous la direction d'Anne BESSON. Anne DUPRAT rappelle la nécessité de faire connaître des propositions de thèmes pour les *Poétiques comparatistes* : cette collection anticipe souvent sur les tendances critiques, offre des mises au point sur la discipline ainsi que sur des thématiques de recherche précises, mises au point fréquemment utilisées par les collègues y compris en dehors de la section. Elle propose ainsi un état des tendances, de la critique, sur des domaines émergents.

Elle rappelle le contenu des prochains volumes

- en 2017, un volume dirigé par Philippe MESNARD, et consacré à *La Littérature testimoniale et ses enjeux génériques*.

- en 2018, un volume dirigé par Charlotte KRAUSS et Karl ZIEGER, provisoirement intitulé *Naissance et évolution des théories de littérature comparée : un dialogue entre l'Est et l'Ouest européen*.

Anne-Rachel HERMETET a signalé l'intérêt de consacrer un volume à la question de l'écocritique.

Anne DUPRAT annonce que le volume de 2007 coordonné par Anne TOMICHE va être traduit en espagnol dans une version actualisée (voir Questions diverses, ci-dessous).

La présidente fait le bilan des actions entreprises en 2016. Le paiement en ligne des cotisations a été mis en place. Il a une incidence favorable sur le maintien des cotisations, puisqu'en 2016, année sans congrès de la SFLGC, le nombre des adhérents s'est maintenu à 230.

Les formalités administratives de déclaration du bureau et de dépôt des statuts se font également désormais sur le site dématérialisé de la préfecture, ce qui allège significativement les démarches.

La présidente propose enfin, pour les mois qui viennent, d'évaluer la place de la littérature comparée dans les universités, non pas en comptabilisant le nombre de postes, mais en recensant le nombre de comparatistes dans des postes de direction d'une unité de recherche, d'une école doctorale, d'un axe de laboratoire, etc. Ce projet repose sur l'hypothèse d'une utilisation massive des compétences comparatistes dans les structures et dans les instances transdisciplinaires, ce qui est le signe que les comparatistes apportent leur empreinte dans des centres non exclusivement comparatistes. Anne DUPRAT se propose de centraliser les informations résultant de cette enquête.

L'approbation du rapport moral est mise au vote :

0 abstention

0 opposition

Le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

### 3. Rapport financier

Chloé CHAUDET, trésorière de la SFLGC, présente maintenant le rapport financier, que Yen-Mai TRAN-GERVAT projette sur l'écran ; le document chiffré est par ailleurs reproduit sur papier. Ce rapport est le suivant :

Rapport financier SFLGC 2016 (à la date du 10 décembre 2016)

#### Recettes 2016

Cotisations 2015	310,00
Cotisations 2016	8 980,00
Dons 2016	244,63
Ventes <i>Poétiques comparatistes</i> années précédentes	132,55
Total	9 667,18

#### Dépenses 2016

Cotisation AILC pour 2015	2 720,00
Expédition derniers volumes de <i>Poétiques comparatistes</i> , 2015 (Lucie Éditions)	156,55
<i>Poétiques comparatistes</i> : convention 2016 (Lucie Éditions)	3 718,00
Expédition volume <i>Poétiques comparatistes</i> 2016 (Lucie Éditions)	1 864,18
Poste	8,60
Photocopies journée d'agrégation (L. Wajeman et E. Picherot)	72,00
Repas journée d'agrégation	168,50
Frais mensuels Crédit mutuel (4,78 euros services courants + 7 euros abonnement paiement en ligne)	122,58
Cotisation annuelle carte de dépôt	7,60
Frais d'ouverture paiement en ligne	50,00
Commissions paiement en ligne : 0.8% + 10 cts (prélevés à chaque transaction)	61,87
Total	8 949,88

Restent à imputer : la cotisation AILC 2016 (au moins 230 x 10 euros = 2300 euros) et les frais des envois complémentaires de *Poétiques comparatistes* par Lucie Éditions.

Solde du compte courant : 11 248,21 euros.

Solde du Livret bleu : 18 331,75 euros.

Chloé CHAUDET fait remarquer que le rapport financier est stable par rapport aux dernières années et que la SFLGC a même cette année un excédent de 717,30 euros. La hausse des dépenses s'explique notamment par les frais de mise en place du paiement en ligne.

Compte tenu du nombre stable d'adhérents qui ne dépasse pas les trois cents, elle évoque la possibilité de réduire le nombre d'exemplaires imprimés des *Poétiques comparatistes* à trois cents (il est actuellement de trois cent cinquante). Une alternative consisterait à offrir le surplus à des universités étrangères : Anne-Rachel HERMETET évoque ses contacts avec des collègues iraniens désireux de disposer de telles publications, dont l'envoi contribuerait du reste au rayonnement de l'association. Lise WAJEMAN pose la question des effets d'échelle des éditeurs : tirer cinquante exemplaires de moins ne fait pas nécessairement baisser les coûts ; d'un autre côté il peut aussi exister un coût de stockage. Cette question ne pourra être tranchée sans retour de la part de l'éditeur sur les tarifs.

Anne DUPRAT rappelle le vote par le conseil d'administration de deux subventions

- une subvention de 600 euros aux doctoriales de janvier 2017
- une subvention de 100 euros au Prix de recherche des associations dix-neuviémistes

Les comptes présentés par la trésorière sont approuvés par Anne Isabelle FRANÇOIS, commissaire aux comptes.

L'approbation du rapport financier est mise au vote

0 abstention

0 opposition

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Rapports pour l'année 2016 des vice-présidents (Recherche, Relations internationales, Diffusion et valorisation de la recherche, Enseignement)

Anne DUPRAT donne la parole à Guy DUCREY, vice-président à la recherche. Il informe l'assemblée que le volume d'actes du congrès de 2014 à Strasbourg est prêt, et n'attend pour être publié que le règlement de questions informatiques relatives à la mise en place du nouveau site. Il aborde ensuite les sessions futures des Doctoriales. Les prochaines auront lieu à Strasbourg le 20 janvier 2017 ; il n'y en avait pas eu depuis 2011. La liste des participants aux Doctoriales de janvier n'est pas close : les collègues désireux de participer à l'animation des ateliers sont les bienvenus. Guy DUCREY rappelle que le budget des Doctoriales n'a pas permis de prendre en charge les déplacements des doctorants, et appelle les encadrants à faire jouer les équipes d'accueil et les écoles doctorales afin que le déplacement des doctorants ne se fasse pas à leurs frais.

Anne DUPRAT donne ensuite la parole à Jean-Louis HAQUETTE, vice-président aux relations internationales. L'événement majeur de l'année était la tenue du congrès mondial de l'AILC à Vienne l'été dernier, à laquelle de nombreux comparatistes français ont participé, notamment dans un atelier émanant de la SFLGC organisé par Françoise LAVOCAT et Guy DUCREY, qui avait pour particularité de maintenir des perspectives diachroniquement larges. Françoise LAVOCAT insiste sur la nécessité de la prise en compte des périodes anciennes, même si leur étude est souvent minoritaire dans le comparatisme français. Elle annonce l'intention de proposer à l'AILC la formation d'un comité de théorie comparatiste spécifiquement orienté vers cette question du rapport au passé, et de la diachronie.

Jean-Louis HAQUETTE rappelle l'existence du Réseau européen d'études littéraires comparées, qui est de plus en plus anglo-saxon. Anne DUPRAT précise néanmoins que les organisateurs du prochain congrès du REELC, qui se tiendra à Helsinki fin août 2017, sur le thème « Fear and safety » ont reçu 120 propositions dont 40 francophones, ce qui reste important. C'est là l'occasion de rencontrer des collègues comparatistes dans un cadre plus restreint que celui d'un congrès mondial. Jean-Louis HAQUETTE rappelle que l'édition 2019 sera organisée à Lille par les universités de Lille, Arras, et Amiens et appelle aux participations des comparatistes de la SFLGC. Il ajoute que le Réseau se transformera incessamment en association, dont le siège sera en France ; le statut d'association entraînera pour les adhérents le versement d'une cotisation minimale.

Anne DUPRAT revient pour finir sur la question de l'association de la SFLGC aux protestations adressées au gouvernement turc contre les limogeages massifs dans l'Université turque. Les collègues turcs ne sont pas favorables à ce genre d'initiatives qui risquent de les mettre en danger plus que de les soutenir ; ils nous demandent en revanche de multiplier les invitations individuelles de scientifiques turcs dans les universités françaises.

Anne DUPRAT donne ensuite la parole à Vincent FERRE pour faire un point sur la diffusion des informations au sein de la SFLGC. Les modalités de diffusion et d'information de la SFLGC sont triples : le site internet, la liste de diffusion interne (466 abonnés à ce jour) et la *Feuille d'information trimestrielle (FIT)* dont s'occupe Audrey GIBOUX, et qui a été diffusée trois fois cette année. La mise en ligne du nouveau site, lancée l'année dernière, va encore prendre du temps, ce qui a pour

répercussion d'une part l'absence d'actualisation des CV en ligne, d'autre part de soulever la question du mode de mise en ligne des actes des congrès. Pour les CV, Vincent FERRE recommande que nous renvoyions depuis chaque page individuelle placée sur le site de la SFLGC vers nos pages individuelles accueillies sur les sites des équipes d'accueil ou des établissements d'enseignement, ce qui rendra du reste la mise à jour des CV plus simple. Concernant la mise en ligne des actes, on peut envisager un système de double publication : la publication se ferait d'abord en ligne puis dès que ce sera possible sur le site SFLGC ; finalement, on retient l'idée d'une première publication sur le site actuel de la SFLGC sous la forme de fichiers de type PDF. On suggère également la possibilité d'une aide matérielle exceptionnelle apportée par la SFLGC dans les premiers mois de l'année 2017 à la préparation des publications, afin de réduire le délai de mise en ligne des actes dès que le nouveau site sera prêt à les accueillir, normalement à l'été 2017.

Anne DUPRAT donne ensuite la parole à Lise WAJEMAN, vice-présidente à l'enseignement.

Lise WAJEMAN revient sur les modalités du choix de la question d'agrégation. Nous ne savons chaque année quelle question est retenue que par le JO, après les écrits, soit près de dix mois après la réunion d'examen des questions proposées. Elle note que la question retenue au concours de l'interne est désormais la nouvelle question, sans pouvoir néanmoins certifier que cette disposition sera pérenne.

Lise WAJEMAN revient ensuite sur plusieurs points soulevés lors de la réunion du choix des questions. Elle rappelle que l'agrégation est un concours normatif pour les candidats mais aussi pour les préparateurs et les comparatistes en général, en ce qu'il met en jeu les normes de notre discipline. Or deux propositions faites lors de la dernière réunion supposaient de déplacer ces normes : l'une en se concentrant sur des œuvres extra-européennes, en postulant la possibilité de lire et d'étudier en traduction des textes issus de littérature lointaine ; l'autre en intégrant une œuvre cinématographique. Le choix d'un sujet de ce dernier type demanderait une modification légale, pour l'oral, dans la mesure où les textes légaux évoquent une analyse de « texte » et non d'œuvre. Du reste on s'interroge sur la faisabilité d'un oral sur un extrait de film.

La discussion s'engage autour de l'intérêt et de la faisabilité d'un programme comportant une œuvre cinématographique. Il est rappelé que le cinéma fait partie des programmes de l'enseignement secondaire au collège, et en terminale ; les professeurs de lettres ont du reste à tout niveau du lycée vocation à exploiter des œuvres cinématographiques. En outre le cinéma est une option du Capes, mais pas à l'agrégation externe. Des inquiétudes sont exprimées quant à la formation des comparatistes qui ne sont pas experts en analyse filmique, rendant difficile une préparation sérieuse des candidats dans ces conditions. Certains d'entre nous sont cependant très compétents en la matière. En outre, on peut considérer que la mise en relation est une compétence proprement comparatiste. Il est par ailleurs rappelé que les travaux comparatistes sont, de façon croissante, conceptualisés dans une logique d'intermédialité, et qu'une évolution des programmes d'agrégation refléterait l'état de la discipline.

## 5. Bilan de la session CNU de la 10<sup>e</sup> section

Anne Duprat donne ensuite la parole à Anne-Rachel HERMETET, présidente de la 10<sup>e</sup> section du CNU, qui présente le bilan de la session 2016 de la section

Concernant la session de qualification, Anne-Rachel HERMETET donne les indications chiffrées suivantes :

Pour la qualification aux fonctions de maître de conférences :

167 inscrits

25 dossiers non parvenus

5 renoncements  
donc 137 dossiers examinés.  
Sur les dossiers reçus :  
3 irrecevables  
52 qualifiés (38 % des dossiers parvenus)  
51 non qualifiés (37 % des dossiers parvenus)  
31 hors section (22,6 % des dossiers parvenus)

Chiffres 2015  
179 inscrits,  
26 dossiers non parvenus/ 153 dossiers parvenus  
1 hors-délais  
2 irrecevables  
59 qualifiés (38,5% des dossiers parvenus)  
48 non qualifiés (31,3% des dossiers parvenus)  
43 hors section (28,1% des dossiers parvenus)

Chiffres 2014  
179 inscrits,  
30 dossiers non parvenus  
Sur les dossiers effectivement parvenus (soit 149) :  
2 irrecevables  
1 déjà qualifié  
59 qualifiés (39,6% des dossiers parvenus)  
39 non qualifiés (26,17% des dossiers parvenus)  
48 hors section (32,2% des dossiers parvenus)

Pour la qualification aux fonctions de professeur : 2016  
20 inscrits  
aucun dossier non parvenu  
11 qualifiés (55 %)  
6 non qualifiés (30%)  
3 hors section (15%)

chiffres 2015 :  
28 inscrits  
3 dossiers non parvenus  
Donc 25 dossiers examinés  
3 équivalences refusées (12%)  
13 qualifiés, (52 %)  
7 non qualifiés (28%)  
2 hors section (8%)

Chiffres 2014 :  
26 inscrits  
2 dossiers non parvenus donc 24 dossiers examinés  
15 qualifiés (62,5%)  
2 non qualifiés (8,3%)  
6 hors section (25%)



Trois candidats à la qualification aux fonctions de MCF ont fait appel, un a été qualifié, un n'a pas été qualifié, le 3<sup>e</sup> ne s'est pas présenté à l'audition.

On note la différence de la situation entre PR et MCF ; pourcentage de qualifiés très nettement supérieur chez les PR et pourcentage de hors section très inférieur. Pour les MCF, on note toujours un nombre important de dossiers hors section, qui semblent refléter la situation désespérante des recrutements. Les candidats semblent vouloir tenter leur chance de toute part, impression décourageante de bouteilles à la mer... Cette situation ne reflète pas tant une imprécision des contours de notre discipline que la chute drastique du nombre de postes ouverts au concours (en 2016, toutes sections confondues : 2403 postes ouverts au recrutement -1003 PR et 1400 MCF ; 1859 effectivement publiés – 677 PR et 1182 MCF ; 1755 pourvus - 606 PR et 1149 MCF - soit 77% des postes autorisés au recrutement. Chiffres CP-CNU). Il serait utile de faire un bilan pour la 10<sup>e</sup> section (postes gelés, reprofilés, repyramidés...)

Anne-Rachel HERMETET souligne combien il est important que les directeurs de thèse rappellent aux candidats les dates pour l'inscription en ligne sur Galaxie, d'autant que les écoles doctorales n'informent pas toujours les doctorants sur ce point.

Pour ce qui est des promotions, en 2016 ont été attribuées 3 promotions à la hors-classe des maîtres de conférences, 2 à la première classe des professeurs, 2 à la classe exceptionnelle 1 et une à la classe exceptionnelle 2.

Cette année, comme souvent, la section ne disposait que d'un unique CRCT d'un semestre (Congé pour recherches ou conversions thématiques), ce qui est d'autant plus regrettable que nombreux sont les projets intéressants.

PEDR : pour la troisième année le CNU examinait les dossiers de demande de PEDR et devait les classer. Anne-Rachel HERMETET rappelle les conditions d'évaluation : des quotas imposés par le ministère, un PV électronique à remplir, si bien qu'il est impossible de changer ces quotas ou de ne pas les respecter. Le classement, qui ne se fait pas par lettre (A, B, C), consiste à composer trois groupes dont 20% de dossiers « de la plus grande qualité » et 30% « satisfaisant pleinement les critères ». Les membres du CNU se sont retrouvés très embarrassés car beaucoup de dossiers dépassaient par leur nombre de productions et par leur qualité les normes exigées par le ministère pour être considérés comme des dossiers satisfaisants. Cette politique de quotas a donc obligé le CNU à classer comme non prioritaires des dossiers de très bon niveau.

Une difficulté supplémentaire est induite par le faible nombre de dossiers qui réduit d'autant les possibilités de classement dans les deux premières catégories.

En 2016 : 27 dossiers (4 MCF ; 23 PR)

Le nombre de candidatures entraînait la répartition suivante, pour les trois catégories : 5 (20%), 8 (30%) et 14 (50%). La 10<sup>e</sup> section a respecté strictement cette année un prorata entre PR et MCF pour chaque groupe, correspondant au nombre de candidatures dans chaque corps.

Le PV prévoit aussi des appréciations intermédiaires. En raison des quotas, le classement final s'avère souvent moins bon que celles-ci, ce qui explique des décalages entre les premières et le second. Il apparaît à l'usage que les pratiques des universités sont très différentes : certaines ne prennent en compte que l'appréciation finale (et donc un collègue classé dans les 50% n'a aucune chance) ; d'autres, ayant sans doute plus conscience de l'injustice de ces quotas et surtout de leur faible représentativité, prennent en compte les appréciations intermédiaires et l'avis motivé rédigé ; de ce fait un collègue classé dans les 50% peut obtenir la PEDR (des exemples en sont donnés chaque année). Il serait souhaitable que les discussions soient menées au sein des CAC.

Anne-Rachel HERMETET rappelle avec insistance que le classement est relatif à un ensemble de dossiers présentés une année donnée et ne préjuge pas du résultat une autre année. Elle incite les

collègues à regarder les critères d'évaluation donnés sur le site de la CP-CNU et souligne qu'un article peut être envoyé pour compléter le dossier, possibilité qu'exploitent très peu de collègues.

Autres points :

La question épineuse du suivi de carrière se précise. La CP-CNU a voté en juin 2016 sa mise en place (notre bureau a voté contre, conformément aux positions prises durant nos sessions). Lors de l'AG de la CP-CNU du 25 novembre dernier, le bureau de la CP-CNU a indiqué que les EC de la vague C devraient être évalués ? Suivis ? avant le 25 octobre 2017. Ce point a été très vivement discuté et plusieurs motions prises par des sections ont été lues dont la nôtre, lue par Sylvie MOUGIN :

« La 10e section du CNU (littératures comparées) réunie ce mercredi 14 septembre 2016 s'oppose à la mise en œuvre du suivi de carrière dans la mesure où les modalités de la procédure ne respectent pas les conditions de confidentialité et de volontariat qui lui paraissent indispensables et dans la mesure où les finalités de cette procédure ne sont toujours pas précisées.

En l'état, la section refusera de siéger. »

Motion adoptée à bulletins secrets à l'unanimité des présents, le 14 septembre 2016.

Nous tiendrons une AG de la section durant la session de qualification fin janvier 2017 où nous aborderons, entre autres, cette question et celle de la PEDR. Nous entamerons aussi une réflexion sur les contours de notre discipline car les sujets et les orientations des thèses évoluent beaucoup. Il serait utile de mener cette réflexion conjointement avec la SFLGC.

Est posée enfin la question des qualifications dérogatoires pour les maîtres de conférence membres de l'IUF ou ayant exercé des responsabilités importantes au sein de leur établissement, qui postuleraient à la qualification aux fonctions de professeur des universités sans être titulaire d'une habilitation à diriger les recherches. On constate la multiplication des régimes exceptionnels qui peuvent être perçus comme un moyen de contourner l'HDR, ce que certains regrettent.

## 6. Prochains congrès de la SFLGC

Anne DUPRAT aborde maintenant les prochains congrès de la SFLGC.

En 2017 aura lieu à Toulouse un congrès sur le thème « Migration des genres et des formes artistiques », du 11 au 13 octobre.

En 2019 aura lieu à Lille le congrès du Réseau européen d'études littéraires comparées, après le congrès de 2017 à Helsinki.

Evangelia STEAD évoque le projet, déjà exposé lors de la réunion du CA, d'un congrès à l'Université de Versailles Saint Quentin, en 2020.

## 7. Possibilité de vote à distance ou par procuration lors du choix des propositions de programmes d'agrégation.

Anne DUPRAT aborde maintenant la double question d'une transmission vidéo en direct de la réunion de choix des programmes de l'agrégation, et d'un vote à distance ou par procuration. Elle rappelle que cette réunion est un moment essentiel pour la SFLGC. Il est important que le plus grand nombre de collègues possible soit présent à la réunion, pour exposer leurs propres projets de question, mais aussi pour discuter de la faisabilité des questions et proposer des amendements aux propositions présentées. La tenue de cette réunion à Paris et l'absence de défraiement par la SFLGC suppose néanmoins que les collègues venant de province fassent le déplacement à leurs frais et en sacrifiant bien souvent de nombreuses heures passées dans les transports. La possibilité d'une transmission (dont les modalités techniques, exposées par Anne BESSON, ont été discutées dans la réunion du CA qui précédait immédiatement l'AG) est donc envisagée. La proposition de retransmission en direct et en ligne (dont les modalités de l'accessibilité doivent être contrôlées :

ne disposeraient du lien que les personnes habilitées à assister en personne à la réunion) a pour but de permettre aux collègues résidant loin de Paris d'assister aux débats voire d'y participer par un système de *chat*.

Zoé SCHWEITZER rappelle que le principe de procurations, dans la limite d'une par personne présente physiquement à la réunion, a été adopté à l'assemblée générale de novembre 2015. Il s'agit donc essentiellement de juger de l'opportunité de tester, lors de la prochaine réunion, une retransmission vidéo en direct, sans garantie de succès technique.

La discussion s'engage sur ce sujet. Des objections sont émises (confidentialité non garantie des débats, degré d'attention flou des personnes assistant à distance), la nécessité d'une facilitation de l'assistance des provinciaux est également rappelée.

Anne DUPRAT met au vote la question suivante :

Etes-vous d'accord pour expérimenter la projection de la réunion en *streaming live* accessible par lien privatif avec contrôle de la liste ?

16 Abstentions

9 Oppositions

31 Votes pour

Il est donc décidé que, dans la mesure des moyens techniques disponibles dans l'université qui accueillera la réunion, et en s'engageant à préparer cette retransmission en amont le plus tôt possible, on mettra en place de façon expérimentale le partage en direct via un *streaming* de la réunion.

#### 8. Renouvellement par moitié du comité de lecture de la « Bibliothèque comparatiste en ligne » (BEL)

Le comité de lecture de la BEL doit être renouvelé, 7 des 8 mandats arrivant à leur terme.

Sont candidats :

- Karl ZIEGER, Timothée PICARD (renouvellement)

- Ariane FERRY, Caroline FISCHER, Florence GOYET, Jean-Marc MOURA, Enrica ZANIN (nouveaux membres).

La liste de candidats proposée par le CA est mise au vote

- 0 abstention

- 0 vote contre

La liste est approuvée à l'unanimité.

#### 9. Questions diverses

Anne DUPRAT donne la parole à Camille DUMOULIE qui présente la construction d'un partenariat avec des universitaires de Colombie à l'occasion de l'année de la France en Colombie, puis de la Colombie en France. Le comparatisme est en essor en Colombie, où Juan Sebastien ROJAS, un ancien doctorant de Nanterre est désormais en poste et anime un séminaire de traduction ; pour autant notre discipline n'y comporte pas encore de licence ni de masters, et il n'existe pas de société comparatiste colombienne. Le partenariat développé aura pour retombée immédiate la traduction du volume 2007 de *Poétiques comparatistes*, avec pour conséquence l'introduction en Colombie de la littérature générale et comparée à la française. Les textes du volume de 2007 pourront être revus et envoyés à Juan Sebastien ROJAS qui coordonne leur traduction.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ayant été épuisé, la présidente de la SFLGC remercie tous les membres présents et lève la séance à 18h00.

Fait à Paris, le 13 décembre 2016  
Anne DUPRAT, Présidente  
Claire PLACIAL, Secrétaire générale  
Yen-Maï TRAN-GERVAT, Secrétaire adjointe

\*\*\*

## Colloques, journées d'études et séminaires

Doctoriales nationales en littérature comparée du 20 janvier 2017  
sous l'égide de la Société française de littérature générale et comparée  
Collège doctoral européen, 46 Boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg  
Organisées par *L'Europe des lettres*, Centre de recherches en littérature comparée  
Équipe d'Accueil *Configurations littéraires*  
Contacts : tatiana.victoroff@gmail.com et ezanin@unistra.fr

Présences confirmées de Mmes et MM. :

Anne DUPRAT, Claire GHEERARDYN, Anne-Rachel HERMETET, Fiona MCINTOSH-  
VARJABEDIAN, Isabelle POULIN, Évanghélia STEAD, Frédérique TOUDOIRE-SURLAPIERRE,  
Jean-Louis HAQUETTE, David MARTENS, Yves LANDEROIN, Anthony MANGEON, Jean-Charles  
MONFERRAN, Karl ZIEGER,  
et des membres du comité scientifique des Doctoriales 2017 :  
Mmes Michèle FINCK, Tatiana VICTOROFF, Enrica ZANIN, MM. Pascal DETHURENS, Guy  
DUCREY, Yves-Michel ERGAL et Patrick WERLY.

9h30 : Accueil des participants

9h45 : ouverture des Doctoriales par Mme le Professeur Catherine SCHNEDECKER, Directrice de  
l'École doctorale des Humanités

### Atelier 1, Grand amphi : Poésie (9h45-12h15)

Présidence : Prof. Isabelle POULIN, Université Bordeaux 3-Montaigne

DEHONDT, Louise	Anne Duprat	Université de Picardie – Jules Verne	Entre la rose qui fane et le cadavre vivant, quelle représentation poétique de la vieillesse féminine à la Renaissance ?
ERRERA, Raphaëlle	Jean-Charles Monferran et François Lecerle	Université Paris 4	Le mont Parnasse : représentations allégoriques de la vie lettrée à la Renaissance
MOUREY, Laurent	Michèle Finck	Université de Strasbourg	« Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change ». Présence et réception de Mallarmé dans la poésie française avant 1945 – autour de Bonnefoy, Deguy, Maulpoix, Meschonnic
HOSTI, Fiona	Pascal Dethurens	Université de Strasbourg	De l'exil de soi comme poétique de l'intime dans l'œuvre d'Antonin Artaud et de Fernando Pessoa
MOLLARET, Damien	Isabelle Poulin	Université Bordeaux 3 Montaigne	Le détour par l'autre : pseudonymie et plurilinguisme dans les œuvres de Fernando Pessoa, Vladimir Nabokov, Jorge Luis Borges et Romain Gary

**Atelier 2, Auditorium : Traduction, transmission (9h45-12h15)**  
**Présidence : Prof. Anne-Rachel HERMETET, Université d'Angers**

GONÇALVES Philippe- Alexandre	Karl Zieger	Université Lille 3 Charles-de- Gaulle.	La création littéraire, champs de réception du rire dans l'œuvre de Gil Vicente dans le Portugal du XV <sup>e</sup> siècle et dans ses traductions françaises
ZHU, Jian	Jean-Charles, Monferran, Françoise Lavocat	Université Paris 3	La Réception de Rabelais en Chine
GOURSOLAS Marie-Hélène	François Lecerle	Université Paris 4	La question de l'idolâtrie dans les textes de polémique contre le théâtre en France et en Angleterre aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles
COSTA DA SILVA, Amélia	Pascal Dethurens	Université de Strasbourg	Le Modernisme portugais : réception, métamorphose et évolution des courants esthétiques français dans les revues artistiques et littéraires publiées au Portugal entre 1889 et 1956
CARISTIA, Stefania	Jean-Yves Masson et Anne-Rachel Hermetet	Université Paris 4	La réception de la littérature française dans les revues littéraires italiennes de la deuxième moitié du XX <sup>e</sup> siècle (1944-1970)
DO CARMO BOTARO, Mirella	Michel Riaudel	Université de Poitiers	Les relations littéraires sur l'axe sud-sud : pour une traduction de Miano, Monénembo et Mabanckou au Brésil

**Atelier 3, salle de séminaire : Le roman aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (9h45-12h15)**  
**Présidence : Prof. Frédérique TOUDOIRE-SURLAPIERRE, Université de Haute-Alsace**

MAGDI FAHMI GARAS, Marianne	Jean-Jacques Tatin-Gourier	Université de Tours	Le roman gothique : Potocki, Walpole, Lewis, Cazotte
HANOTTE- ZAWIŚLAK, Anna	Bernard Franco	Université Paris 4	La scène de première apparition des personnages d'arrivistes dans le roman français, polonais et anglais du XIX <sup>e</sup> siècle
AUDE, Nicolas	Karen Haddad	Université Paris 10	Sortir du confessionnal : généalogie d'une scène romanesque au XIX <sup>e</sup> siècle (Grande Bretagne, France, Russie)
BALLOTTI, Alessandra	Frédérique Toudoire- Surlapierre	ILLE- Université Haute- Alsace, Mulhouse	La formation ratée : l'échec du héros du roman d'apprentissage italien et nordique (1870-1914)

**Après-midi 14h-16h**

**Atelier 4, Grand Amphi : Correspondance des arts (14h-16h)**  
**Présidence : Prof. Yves LANDEROIN, Université de Pau et des Pays de l'Adour**

LEBARBIER, Amandine	William Marx et Emmanuel Reibel	Université Paris 10	Sainte Cécile ou la musique à l'épreuve des mots au XIX <sup>e</sup> siècle
------------------------	---------------------------------------	------------------------	---

KELLER, Marie	Guy Ducrey	Université de Strasbourg	L'animalité réinventée : la révolution esthétique engagée par les scènes chorégraphiques française, allemande et anglaise entre 1910 et 1939
CLAVILIER, Marion	Éric Lysøe et Régis Gayraud	Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand	Le mouvement dansant dans le texte poétique aux XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècles : l'écriture chorégraphique de Valentin Parnakh (1891-1951), William Carlos Williams (1883-1963) et Dominique Fourcade (né en 1938)
KONDRAT, Marie	Tiphaine Samoyault et Martin Rueff	Université Paris 3 / Université de Genève	Le hors-champ et la « crise » de l'image dans la pensée et la poétique contemporaines
COMUT, Laurence	Yves Landerouin	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Formes et représentations cinématographiques chez les romanciers contemporains des domaines français et anglo-saxon

**Atelier 5, salle de séminaire : Romans du premier XX<sup>e</sup> siècle (14h-16h)**

**Présidence : Prof. Jean-Louis HAQUETTE, Université de Reims Champagne-Ardennes**

QUADRATO, Gabriella	Guy Ducrey et Francesco Fiorentino	Université de Strasbourg et Université de Bari, Italie	Le laboratoire narratif en France et en Italie dans les années 1910
CHASHCHINA Elena	Frédérique Toudoire-Surlapierre	Université de Haute-Alsace, ILLE	Dostoïevski vu par André Gide et par Viatcheslav Ivanov
GUNGOREN, Didem Nur	Françoise Leriche	Université de Grenoble-Alpes	Le moi phénoménologique proustien, la parole romanesque du sensible dans <i>À la recherche du temps perdu</i>
SADEGHI, Zeynab	Patrick Werly et Homa Lessan-Pezzechki.	Université de Strasbourg	Raison, imaginaire et folie au prisme de l'amour dans les œuvres d'André Breton et Sadegh Hedayat, <i>Nadja</i> et <i>La Chouette aveugle</i>
HEGELE, Silvia Juliana	Frédérique Toudoire-Surlapierre	Université de Haute Alsace - Mulhouse	L'angoisse au féminin. Une approche comparative des journaux intimes de Virginia Woolf, Sylvia Plath et Alejandra Pizarnik

**Atelier 6, Auditorium : Contes et mythes (14h-16h)**

**Présidence : Prof. Évanghélia STEAD, Université de Versailles-Saint-Quentin**

HAYEK, Katia	Fiona McIntosh	Université Lille 3 Charles de Gaulle	Folklore, surnaturel et réalités, l'étude du lien entre construction imaginaire et historicité. Littératures française et tchèque en regard des littératures anglaise et de langue allemande 1764 – 1864
--------------	----------------	--------------------------------------	--

ALZATI, Valentina	Evanghélia Stead	Université de Versailles- Saint-Quentin- en-Yvelines	Les contes de Madame d'Aulnoy et leur fortune fin de siècle en Europe (France, Italie, Angleterre, Allemagne)
SÁRDI, Krisztina	Vincent Ferré et Éva Martonyi	Université Paris-Est Créteil / Université catholique Pázmány Péter (Budapest)	« Il n'y jamais de fin à Paris ». La naissance d'un mythe littéraire dans les années 1920
COLOMBANI, Paul-Antoine	Françoise Graziani	Université de Corse Pascal Paoli	Mythologie, littérature et intermédialité : formes et enjeux de l'actualisation des mythes grecs dans les jeux vidéo
WÜRTZ, Siegfried	Henri Garric	Université de Bourgogne Franche-Comté	Dieu est fasciste. Enjeux dramatiques, esthétiques, politiques, religieux et moraux de la représentation du lien entre pouvoir et responsabilité dans le comics américain de super- héros omnipotents

**Après-midi 16h30-18h30**

**Atelier 7, salle de séminaire : Roman contemporain (16h30-18h30)**

**Présidence : Prof. Pascal DETHURENS, Université de Strasbourg**

DOMBRET, Maryam	Philippe Chardin	Université de Tours	Formes modernes de la mélancolie : l'écrivain et la dépression
NGO MODE, Cécile Élixa	Dominique Ranaivoson et de Robert Fotsing Mangoua	Université de Lorraine	L'imaginaire biblique dans les premières œuvres de Leonora Miano et de Toni Morrison
REBEIX, Stéphanie	Antony Mangeon	Université de Strasbourg	Figuration du devenir féminin dans quelques œuvres romanesques de la littérature francophone française, caribéenne et africaine (2000-2016)
VILLATE, Lina	Pascal Dethurens	Université de Strasbourg	L'imaginaire de la contagion : maladie et fiction autour d'Albert Camus, Gabriel García Márquez, Thomas Mann et Philip Roth
ALIZADEH, Mehdi	Bertrand Westphal	Université de Limoges	La perception et la représentation des métropoles dans la fiction postmoderniste : Paris, New York et Istanbul dans les romans postmodernes (Jean Echenoz, Paul Auster et Orhan Pamuk)

**Atelier 8, Grand Amphi : Voyages et images de l'Autre (16h30-18h30)**

**Présidence : Prof. Anne DUPRAT, Université de Picardie Jules Verne**

ALNATSEH Abdel Rahman	Guy Ducrey	Université de Strasbourg	La représentation de l'île comme miroir de la civilisation occidentale au centre de créations littéraires
MOSSE, Marie	Alain Guyot et Daniel Chartier	Université de Lorraine, Université	L'Invention de l'Islande dans les récits de voyage au XIX <sup>e</sup> siècle



		de Québec	
DELLAVEDOV A, Alba	Sophie Basch et Andrea Pinotti	Université Paris 4 / Università degli Studi di Milano	L'expérience du nouveau entre la construction de soi et la description du monde : le texte comme la rencontre d'exigences littéraires et scientifiques. Le cas d'Isabelle Eberhardt
KATTAN, Karim	Jean-Marc Moura	Université Paris 10	Aspects de l'imaginaire littéraire du désert à l'ère post- coloniale
MEGHENEM, Samira	Karl Zieger et Bernard Bach	Université Lille 3 Charles de Gaulle	Poids mémoriel, littérature et dialogue interculturel à la croisée de la littérature française et allemande. Proposition d'une <i>autre</i> lecture de <i>l'Autre</i> à l'exemple de : <i>Morenga</i> d'Uwe Timm, <i>Herero</i> de Gerhard Seyfried, <i>Le Tonnerre et les Anges</i> de Jules Roy et <i>Des Hommes</i> de Laurent Mauvignier
GAHSSEMI DARIAN, Maryam	Guy Ducrey	Université de Strasbourg	Myriam Harry, une orientale en Iran

**Atelier 9, Auditorium : Modernités (16h30-18h30)**

**Présidence : Prof. Karl ZIEGER, Université Lille 3**

SPIES, Swann	Eric Dayre	ENS Lyon	Renouveau et fonctions du dialogue chez les conversationnalistes européens des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles : Landor, Leopardi, Claudel, Valéry
SERPIETERS, Tom	David Martens et Dagmar Vandebosch	Katholieke Universiteit Leuven (Belgique)	Paul Valéry, Aldous Huxley et José Ortega y Gasset en dialogue avec la science et la littérature
SABADO, Marta	Tiphaine Samoyault	Université Paris 3	L'École de Genève : histoire, idée, continuité
TOUBERT, Victor	Tiphaine Samoyault	Université Paris 3	Entre la lampe et le livre : pratiques et représentations de l'érudition dans la littérature contemporaine (W.G. Sebald, Pierre Michon, Antonio Tabucchi)
EDY, Delphine	Bernard Franco	Université Paris 4 / Rheinische Friedrich- Wilhelms- Universität (Bonn)	Le tragique de l'histoire, Thomas Ostermeier, ses mises en scène et ses auteurs

Collège doctoral européen, 46 bd de la Victoire, 67000 Strasbourg  
Tram C depuis la Gare centrale, direction Neuhof Rodolphe Reuss, descendre station  
Observatoire  
Durée du trajet : 14 mn.

\*\*\*

*Apéritifs poétiques.*  
Cycle d'ateliers sur les « formes de l'action poétique »  
organisés par l'Université de Strasbourg  
dans le cadre de la préparation de l'agrégation de Lettres modernes

**18 octobre 2016 : Michèle FINCK lit René Char**

Lecture et commentaire du feuillet 178, *Feuillets d'Hypnos*  
12h-14h, salle 409, bâtiment Portique  
(Université de Strasbourg, 14, rue Descartes, 67000 Strasbourg)

**22 novembre 2016 : Aya SAKKAL lit Mahmoud Darwich**

Lecture en arabe, traduction et commentaire de « Lorsqu'il s'éloigne »  
*Pourquoi as-tu laissé le cheval à sa solitude ?*  
12h-14h, salle 409, bâtiment Portique  
(Université de Strasbourg, 14, rue Descartes, 67000 Strasbourg)

**29 novembre 2016 : Carole EGGER lit Federico García Lorca**

Lecture en espagnol, traduction et commentaire de « la nonne gitane », *Complaintes gitanes*  
12h-14h, salle de conférence de la MISHA  
(Université de Strasbourg, Allée Rouvillois, 67000 Strasbourg)

**3 février 2017 : Carole BOIDIN et Émilie PICHEROT proposent une synthèse et animent le débat sur les formes de l'action poétique dans l'œuvre de Char, Lorca et Darwich**

11h30-14h30, salle 409, bâtiment Portique  
(Université de Strasbourg, 14, rue Descartes, 67000 Strasbourg)

Contact : Enrica Zanin ([ezanin@unistra.fr](mailto:ezanin@unistra.fr)).

\*\*\*

*Identité(s) collective(s) et identité(s) européennes et anglophones :*  
*dynamiques transculturelles et trans-frontalières*  
*Mary Shelley's Works and their European Reception II*  
Atelier en hommage à M. Jean de Palacio  
Vendredi 30 septembre 2016  
Campus Lettres et Sciences Humaines, Nancy  
Bâtiment A, salle A 005

**14.00 Antonella BRAIDA, Université de Lorraine**

Introduction : « Mary Shelley et l'interdisciplinarité aujourd'hui ».

**14.15 – 15.15 Monsieur le Professeur Jean de PALACIO, Université Paris-Sorbonne.**

M. Jean de Palacio présentera les recherches qui ont abouti à la publication de *Mary Shelley dans son œuvre*, étude fondatrice pour les recherches en Europe consacrées à Mary Shelley, notamment inspirée par la lecture des manuscrits conservés par Lord Abinger. Sa présentation illustrera son

approche comparatiste et interdisciplinaire de l'œuvre de Shelley, dont l'inspiration européenne est mise en valeur dans toute sa richesse.

**15.15 Professor Michael ROSSINGTON, Newcastle University.**

Dans son rôle en tant que *general editor* des deux derniers volumes pour l'édition Longman des œuvres de Shelley, Michael Rossington aura l'occasion de souligner l'importance des recherches de Jean de Palacio sur le romantisme anglais. Son analyse soulignera la contribution européenne de Jean de Palacio à l'édition des œuvres de Mary et Percy Bysshe Shelley.

**16.00 Professor Emeritus Nora CROOK, Anglia Ruskin University.**

Après avoir dirigé l'édition complète des œuvres de Mary Shelley pour l'éditeur Pickering and Chatto, Nora Crook est la rédactrice en chef des œuvres de Percy Bysshe Shelley pour l'éditeur Johns Hopkins. Dans sa communication elle illustrera la contribution de Jean de Palacio à la compréhension de l'œuvre de Mary Shelley en tant qu'auteur de romans historiques, de comptes rendus critiques, de poèmes, ainsi que son écriture de soi ; Nora Crook discutera aussi le travail d'attribution littéraire que Jean de Palacio a mené pour l'œuvre de Mary Shelley.

**Questions, échanges et perspectives pour un réseau européen dédié à Mary Shelley.**

Contact : [antonella.braida-laplace@univ-lorraine.fr](mailto:antonella.braida-laplace@univ-lorraine.fr).

\*\*\*

***Mémoire de vaincus, Mémoire de vainqueurs dans le bassin méditerranéen  
(de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle) : la littérature à l'épreuve du conflit***

**Journée d'études, 10 novembre 2016**

**organisée par Eugenio Amato, Isabelle Ligier-Degaugue et Anne Teulade,  
avec le soutien de l'UIF**

**Université de Nantes, Salle des conférences, Bâtiment de la Censive**

**Matin : Conflits antiques**

10h15 : Accueil des participants et présentation du projet

10h45 : Lucie THÉVENET (Université de Nantes) : « Milet, une mémoire trop vive ? Réflexions sur la *Prise de Milet* de Phrynichos et sur sa réception »

11h30 : Giampiero SCAFOGLIO (Université de Nice) : « Vainqueurs et vaincus dans la guerre de Troie de l'*Iliade* à l'*Énéide* »

12h : Bernard LANÇON (Université de Limoges) : « La mort d'Arius dans une latrine en 336 : façonner un vaincu pour mémoriser une victoire »

**Après-midi : Mémoires de la période fasciste**

14h30-15h : Guillaume NAVAUD (CPGE Paris, CRLC Paris-Sorbonne) : « *Les Soldats de Salamine* de Javier Cercas : crise de la mémoire, de l'histoire ou du roman ? »

15h-15h30 : Agnès DELAGE (Université d'Aix Marseille) : « “Ceux qui avaient gagné la guerre, mais perdu leur place dans l'histoire de la littérature”. La mémoire du fascisme littéraire dans l'Espagne de la Transition démocratique (1975-2015) »

16h-16h30 : Hans HARTJE (Université de Pau) : « La mémoire en miettes de la guerre d'Espagne »

(de Cercas à Lydie Salvayre) »

16h30-17h : Anna MIRABELLA (Université de Nantes) : « Fictions de la résistance italienne. Enjeux de la mise en forme fictionnelle de la mémoire dans l'après-guerre et aujourd'hui »

17h-17h30 : discussion et conclusions provisoires, en vue du colloque de 2017.

\*\*\*

***Plurilinguisme et auto-traduction : langue perdue, « langue sauvée »***

**Colloque international**

**organisé par Malgorzata SMORAG-GOLDBERG et Anna LUSHENKOVA FOSCOLO (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)**

**Université Paris-Sorbonne, vendredi 21 & samedi 22 octobre 2016**

**Vendredi 21 octobre 2016**

**Salle des Actes, 54, rue Saint Jacques, 75005 Paris**

**9h30 - 10h**

Mot de bienvenue du directeur de l'Unité de recherche, Xavier GALMICHE (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)

Introduction par les organisatrices Malgorzata SMORAG-GOLDBERG et Anna LUSHENKOVA FOSCOLO (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)

**10h - 11h15**

**Auto-traduction : cadre théorique, pistes de réflexion**

Président de séance : Jean-René LADMIRAL (Paris-Ouest Nanterre-La-Défense)

Peeter TOROP (Université de Tartu, Estonie / CECT) : « La sémiotique de l'auto-traduction »

Olga ANOKHINA (ITEM CNRS / ENS) : « L'auto-traduction ou comment annuler la clôture du texte ? »

Rainier GRUTMAN (Université d'Ottawa) : « La dynamique de l'auto-traduction verticale »

**11h45-13h00**

**Poètes régionaux : centre et périphérie**

Président de séance : Régis GAYRAUD (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand / CELIS)

Jean-Yves MASSON (Paris-Sorbonne / CRLC) : « Considérations sur le phénomène de l'auto-traduction chez les poètes de langues régionales »

Christine LOMBEZ (Université de Nantes / IUF, L'AMo) : « Régionalisme et auto-traduction pendant l'Occupation (1940-44) : la poésie d'Oc et ses enjeux »

Yana EGOROVA-MORAL (doctorante / CELIS, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand) : « Guennadi Aigui (1934-2006) : entre traduction et création »

**14h30-15h15**

**Auteurs exophones qui traduisent leurs propres ouvrages : enjeux identitaires ?**

Président de séance : Tatiana VICTOROFF (Université de Strasbourg/L'Europe des lettres)

Sabine HAUPT (Université de Fribourg, Suisse / Institut de littérature générale et comparée) : « 'Mein französisches Hirn' et "le nègre dans ma tête". Auto-traduction et auto-aliénation chez l'écrivaine franco-allemande Anne Weber »

Alexandre PRSTOJEVIC (INALCO / CERLOM / EHESS-CRAL) : « Danilo Kis ou la vie entre les langues »

**15h15-16h00**

**Auto-traduction et modernité littéraire**

Président de séance : Carole MATHERON (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / CERC)  
Iryna DMYTRYCHYN (INALCO / CREE) : « L'auto-traduction comme geste politique : Olha Kobylianska (1863-1942), entre l'allemand et l'ukrainien »  
Michèle TAUBER (Paris 3-Sorbonne Nouvelle / CEAO) : « Le yiddish sauvé par l'hébreu : le cas Yos'1 Birsteyn »

**16h30-17h30**

**Table ronde animée par Jean-Yves MASSON (Paris-Sorbonne / CRLC) :**

**Auto-traduction de la poésie ou transgression du point final**

Stanley BILL (Université de Cambridge), Jean-Gaspard PALENICEK (poète, chercheur indépendant), Michèle TAUBER (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / CEAO), Xavier GALMICHE (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM) : poésie polonaise, tchèque, allemande, yiddish.

**Samedi 22 octobre 2016**

**Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 Paris**

**9h30 - 10h45**

**Processus migratoires et leur reflet littéraire : rapports entre langue et exil**

Président de séance : Luba JURGENSON (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)  
Atinati MAMATSASHVILI (Université d'Etat Ilia, Tbilissi, Géorgie - Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM) : « Écrire en exil : choix de langues, choix idéologiques et esthétiques. Les écrivains géorgiens exilés en France (1939-1945) »  
Magda RENOUF (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM) : « Czeslaw Milosz : auteur, traducteur, traductologue, et sa poésie en français »  
Stanley BILL (Université de Cambridge) : « Traductions du Monde : Milosz en anglais »

**11h15- 12h30**

**Pratique du bilinguisme ou changement de langue : où s'arrête la réécriture ?**

Président de séance : Malgorzata SMORAG-GOLDBERG (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)  
Michaël OUSTINOFF (Université de Nice-Sophia Antipolis / LIRCES) : « Imaginaire des langues et hétéronomie de l'œuvre auto-traduite : le cas de Vladimir Nabokov »  
Tatiana PONOMAREVA (Musée Nabokov, Saint-Pétersbourg) : « Vladimir Nabokov: Translating for "an Unborn Reader" »  
Juliette VION-DURY (Université Paris 13 / CENEL) : « "Le dernier démon" : Isaac Bashevis Singer, entre le yiddish et l'anglais »

**14h15-15h30**

**Être son propre traducteur : transposition ou réinvention**

Président de séance : Anne COLDEFY-FAUCARD (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)  
Anna LUSHENKOVA FOSCOLO (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM) : « L'auto-traduction chez Marina Tsvetaeva : le "désenvoûtement" par la recreation »  
Heinz WISMANN (EHESS, Berlin, Allemagne) : « Le poème et son double »  
Vladimir FESHCHENKO (Académie des Sciences de Russie, Institut de linguistique, Moscou) : « Self-Translation of Poetry as the Search for a Universal Language »

**16h – 17h45**

**Rencontre avec des auteurs qui réfléchissent sur le multilinguisme**

modérée par Malgorzata SMORAG-GOLDBERG (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM)

Participants : Luba JURGENSON, Nurith AVIV, Eva HOFFMAN

### 17h45- 18h Discussion et conclusions du colloque.

Le colloque se propose d'interroger, dans une optique interdisciplinaire, les différents enjeux qu'implique le phénomène d'auto-traduction qui, en tant que pratique et domaine de recherche, installe au centre de la réflexion la question du sujet. À la fois auteur et traducteur, l'auto-traducteur occupe une position double qui modifie fondamentalement son rapport à l'écriture, instituant simultanément un point de vue intérieur et extérieur. Aussi la réflexion sera-t-elle menée sur un double front, en intégrant les approches tautologique, linguistique et sociologique d'une part et identitaires de l'autre.

L'auto-traduction constitue l'une des modalités de l'écriture par lesquelles se manifeste la multi-appartenance des auteurs plurilingues. Aussi peut-elle être envisagée comme conséquence des processus migratoires et leur reflet littéraire. Nous interrogerons donc les rapports entre langue et exil et aborderons la question du statut des langues mises en regard, de leur valeur sur les « marchés linguistiques » et du positionnement des auteurs, de la critique et du public lecteur face à la relation centre et périphérie, antinomie qui pour les aires culturelles qui nous intéressent, se pose avec une acuité toute particulière. L'auteur a-t-il toujours le choix de confier la traduction de son œuvre à un traducteur ou de s'auto-traduire ? Au-delà de l'écart de statut susceptible d'exister entre les langues, apparaît ici la problématique de la distance interlinguistique et surtout de la distance interculturelle qui les sépare.

La narration dans une autre langue permet-elle de dépasser l'éclatement identitaire et peut-elle devenir le lieu de rencontre des deux facettes d'un même individu ? Ou conduit-elle à l'expérience de l'inquiétante étrangeté, étrangeté à soi-même, déplaçant au-delà des lignes familières, ce que Freud désigne comme *Heimat*. Le phénomène se trouve décuplé s'il s'agit de la traduction des écrits à composante autobiographique. Si l'écriture autobiographique implique l'écriture de l'ipséité, la traduction de cette écriture devient une expérience de l'altérité.

La situation est encore différente pour les auteurs exophones qui traduisent leurs propres ouvrages. Il s'agit pour eux de traduire une deuxième facette de leur propre identité, les conduisant dans certains cas à exprimer ce qui n'a pas pu l'être dans la première version. L'auto-traduction donne alors lieu à un ouvrage inédit (voir le cas emblématique de Vladimir Nabokov). De nombreuses problématiques relatives aux raisons et aux résultats de ces réécritures successives pourront être soulevées.

On intégrera également la perspective génétique, scrutant les états successifs des manuscrits en tant qu'ils portent la trace d'une dynamique, celle du texte en devenir, et constituent la trace visible du mécanisme créatif. Or dans quelle(s) langue(s) s'élaborent les textes des écrivains multilingues ? En quoi la mise à nu de leur atelier d'écriture (avant-textes, manuscrits, tapuscrits, variantes, insertions, ratures), accompagnée de la construction d'une série d'hypothèses sur les opérations scripturales inhérentes à l'auto-traduction, peuvent-elles ici ouvrir des nouvelles pistes de réflexion ?

Ouvert à plusieurs aires linguistiques – russe, polonaise, serbe, ukrainienne, yiddish et plus généralement centre-européenne, auxquelles s'ajoutent celles des langues cibles que sont le français, l'anglais et l'allemand –, le colloque se propose d'embrasser les champs connexes de la littérature générale et comparée, de la littérature en langue minorée et postcoloniale, de la sociologie de la littérature et de la traduction, de la sociolinguistique et des études (inter) culturelles comme de la théorie de la traduction et de la théorie génétique. Dans ce contexte, il a pour ambition de questionner les multiples enjeux d'ordre conceptuel, phénoménologique et ontologique, liés à la pratique et à l'étude du plurilinguisme et de l'auto-traduction.

Coordination & renseignements : Aurélie ROUGET-GARMA (Paris-Sorbonne / EUR'ORBEM),  
01 43 18 41 93, Aurelie.Rouget-Garma@paris-sorbonne.fr.

Comité scientifique : Bernard BANOUN, Anne COLDEFY-FAUCARD, Xavier GALMICHE, Ewa  
HOFFMAN, Luba JURGENSON, Jean-René LADMIRAL, Anna LUSHENKOVA FOSCOLO, Jean-Yves  
MASSON, Alexandre PRSTOJEVIC, Malgorzata SMORAG-GOLDBERG.

\*\*\*

### ***Savoirs du témoignage en Europe au XX<sup>e</sup> siècle***

#### **Séminaire de recherche de l'EHESS**

**2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 11h à 13h du 25 novembre 2016 au 9 juin 2017**

**(la séance du 28 avril est avancée au 21 avril)**

**Salle 11, 105 boulevard Raspail 75006 Paris**

**Séminaire ouvert aux étudiants de master**

Ce séminaire collectif s'intéresse aux pratiques et aux formes de l'écriture de témoignage, selon une approche interdisciplinaire qui considère les écrits, leurs modalités de publication, leurs circulations et leurs appropriations, comme autant d'actions dans l'histoire, et comme autant d'événements de leur temps, et non pas seulement comme des sources possibles sur ces événements.

La réflexion s'ancre sur les écrits de témoignage de la Shoah, qui ont été l'objet des deux années précédentes de séminaire : écrits qui ont été produits pendant la Seconde Guerre mondiale comme ceux qui sont venus plus tard chez des survivants qui ont parfois attendu longtemps avant de témoigner ou de publier leurs écrits. La « Catastrophe » de la destruction des Juifs d'Europe – qu'on n'appelait pas encore Shoah – s'est en effet accompagnée, en particulier dans les camps et les ghettos des années de guerre, d'un recours à l'écriture massif.

Dans l'après-guerre, le souci de documenter cette « Catastrophe » pour écrire son histoire, pour ne pas oublier et pour pouvoir agir dans le cadre des procès des criminels nazis, a également donné lieu à une importante production testimoniale ainsi qu'à une prolifération de pratiques savantes (en histoire, en psychologie, en philologie) prenant en charge cette écriture et parfois la suscitant.

On s'intéresse donc dans ce séminaire aux pratiques de l'écrit dans le temps de la guerre, en particulier dans le monde judéo-polonais, – poèmes, journaux, notes, et entreprises collectives comme les archives des ghettos –, qui déclineront une multitude d'expériences (dans les camps, les ghettos, la clandestinité, la résistance) dans une variété de registres et de formes (documentaire, fictionnelle, poétique...). On explorera les transmissions ultérieures, parfois erratiques, de ces écrits, ainsi que les premiers savoirs dont ils ont fait l'objet (dans les commissions historiques d'après-guerre ou dans les premiers travaux universitaires sur l'Holocauste). On s'intéressera également, et dans une perspective semblable, aux écrits et documents testimoniaux (issus de campagnes de collecte de témoignages oraux) produits dans les décennies d'après-guerre, jusqu'au moment, au seuil des années 1960, où le « témoignage » et la figure du « témoin de la Shoah » se sont institutionnalisés dans la culture occidentale.

Le « témoignage » est ainsi devenu un objet scripturaire, éditorial et savant central, bien au-delà même du champ des études sur la Shoah. Le « témoignage de la Shoah » a puissamment configuré les savoirs sur le recours à l'écriture face aux violences extrêmes. Cette reconfiguration sera l'autre axe de ce séminaire, qui invitera cette année plusieurs chercheurs s'intéressant au témoignage dans des contextes historiques multiples et selon des horizons disciplinaires variés, à

exposer leurs problématiques et les enjeux de leur travail. On voudrait ainsi parvenir à trouver un langage commun, à esquisser des perspectives partagées qui n'écrasent pas la spécificité des objets testimoniaux envisagés. On s'intéressera aussi aux différentes généalogies des « savoirs sur le témoignage » et en particulier à certaines pratiques savantes de l'entre-deux-guerres, comme l'intérêt porté alors à l'autobiographie dans les sciences sociales est-européennes (et de ce fait, aux manières de collecter et traiter les documents autobiographiques) ainsi qu'aux réflexions liées aux écrits de la Première guerre mondiale (chez J. Norton Cru notamment). De manière générale, on s'interrogera sur ce que « le témoignage », comme catégorie utilisée par les acteurs, et/ou construite par les chercheurs, fait aux disciplines de savoir qui s'en emparent.

25 novembre 2016 – Judith LYON-CAEN, maîtresse de conférences à l'EHESS (CRH-GRIHL) : « Écriture de témoignage et recours à la littérature »

9 décembre 2016 – Frédérik DETUE, maître de conférences à l'Université de Poitiers : « Témoignage et critique du romantisme »

13 janvier 2017 – Charlotte LACOSTE, maîtresse de conférences à l'Université de Lorraine : « Ce que le témoignage fait à la littérature »

27 janvier 2017 – Judith LINDENBERG : « Collecter, témoigner »

10 février 2017 – Publications récentes autour de Charlotte Delbo

24 février 2017 – Thomas CHOPARD (CERCEC-EHESS) : « Le choix de la tradition. Témoigner des pogroms de la guerre civile en Ukraine (1917-1937) »

10 mars 2017 – Le témoignage comme littérature : regards latino-américains (sous réserve)

24 mars 2017 – Piotr LASKOWSKI (Université de Varsovie) : « Traces et strates de Leon Weliczker Wells »

21 avril 2017 – Jacek LEOCIAK (Centre de recherche sur l'Holocauste, Académie des sciences polonaises) : « Épistémologies du témoignage »

12 mai 2017 – Judith LINDENBERG : « Écritures de la destruction »

26 mai 2017 – Vanessa VOISIN (CERCEC, ANR WW2CRIMESONTRIAL1943-1991) : « Le témoignage dans le prétoire : l'URSS contre les criminels de guerre »

9 juin 2017 – Bilan.

\*\*\*



***La Bible dans les littératures du monde***  
**Colloque international organisé par Sylvie Parizet, dans le cadre du projet**  
**« Mémoire de la littérature mondiale »**  
**7-8 décembre 2016**  
**Université de Paris Ouest Nanterre**  
**Centre de recherches en Littérature et Poétique comparées**

La notion de littérature mondiale, « inventée » par Goethe, et âprement discutée ensuite, est au cœur du programme de recherche intitulé « Mémoire de la littérature mondiale », programme dont ce colloque constitue le deuxième temps. Les travaux de ces deux journées seront centrés sur la mémoire *biblique* de cette littérature : la récente parution de *La Bible dans les littératures du monde* (sous la direction de Sylvie Parizet, éditions du Cerf, octobre 2016), vaste dictionnaire riche de quelque 700 entrées, nous y invite. Cet ouvrage, qui rend compte de deux mille ans de dialogue entre les écrivains et la Bible, permet de mieux percevoir les enjeux de ces reprises et variations autour du Livre dont la littérature entretient et vivifie la mémoire. Les intervenants de ce colloque sont tous responsables de l'un des secteurs importants de cet ouvrage.

**Mercredi 7 décembre, salle des colloques du bâtiment Max Weber**

10h30. Introduction, par Sylvie PARIZET :

« *La Bible dans les littératures du monde* : un projet babélien ? »

10h45. Ouverture du colloque par Michael EDWARDS, de l'Académie française :

« La Bible dans tous ces États »

Présidence : Jean-Yves MASSON

11h30-12h. Jean CEARD : « L'armée des ombres du dictionnaire »

12h-12h30. Jean CANAVAGGIO : « La Bible dans la littérature espagnole »

Présidence : Yves CHEVREL

14h15-14h45. Claude GRIMAL : « Persistance de la Bible dans la littérature anglophone aujourd'hui »

14h45-15h15. Jean-Yves MASSON : « La Bible et la langue allemande : unité et diversité des enjeux littéraires »

Présidence : Jean CEARD

15h30-16h. Danièle CHAUVIN : « La Bible dans les littératures de l'Europe médiane : le cas de la Pologne »

16h-16h30. Claude CAZALE : « La Bible est-elle au cœur de la littérature italienne ? »

Présidence : Claude CAZALE

16h45-17h15. Muriel DETRIE : « La Bible dans les littératures asiatiques : aperçus sur un nouveau champ d'étude »

17h15-17h45. Yves CHEVREL : « Figures bibliques : figures mondiales ? »

**Jeudi 8 décembre, bâtiment L, salle LR5**

Présidence : Jean-Louis BACKES

10h15-10h45. Gregorio DEL OLMO LETE : « Le citadin Lamech, l'ancêtre oublié de notre culture »

10h45-11h15. Andrée LEROUSSÉAU : « Relectures de la Bible dans la littérature après Auschwitz »

Présidence : Gregorio DEL OLMO LETE

11h30-12h. Françoise SAQUER-SABIN : « Le substrat biblique dans la littérature hébraïque — entre adhésion et désacralisation »

12h-12h30. Jean-Louis BACKES : « Présence du slavon »

Contact : [sylvie.parizet@u-paris10.fr](mailto:sylvie.parizet@u-paris10.fr) ou [sylvie.parizet@icloud.com](mailto:sylvie.parizet@icloud.com).

\*\*\*

## Appels à communications

*Les métaphores de la traduction*  
Colloque organisé par François Géal et Touriya Fili-Tullon  
(*Passages XX-XXI*: EA 4160)  
à l'Université Lumière-Lyon 2  
les jeudi et vendredi 19 et 20 octobre 2017

Depuis quelque temps, la métaphore semble susciter un véritable engouement dans les milieux universitaires. En témoignent diverses études, souvent complémentaires, parmi lesquelles : « Nouvelles approches de la métaphore », numéro spécial de *Langue française*<sup>1</sup> ; *Que peut la métaphore ?*, sous la direction de Sylvain David, Janusz Przychodzen, François-Emmanuel Boucher<sup>2</sup>, fruit des réflexions de chercheurs québécois ; *Métaphore et cultures. En mots et en images*, sous la direction de Véronique Alexandre-Journeau, Violaine Anger, Florence Lautel-Ribstein et Laurent Mattiussi, préface Eric Dayre<sup>3</sup> ; *Le Livre des métaphores. Essai sur la mémoire de la langue française*, de Marc Fumaroli<sup>4</sup> ; ou encore le volumineux ouvrage, annonçant de plus amples développements, récemment paru sous la conduite de Xavier Bonnier : *Le Parcours du comparant*<sup>5</sup>.

Or, s'il existe nombre de travaux consacrés à la question de la traduction des métaphores et de leur problématique transposition dans telle ou telle langue, la réciproque – l'étude des métaphores de la traduction – est encore à l'état embryonnaire. Pourtant, « métaphore » et « traduction » ont au moins deux points communs que vient rappeler l'étymologie latine (*translatio*, transfert de dénomination chez Cicéron, va désigner la traduction chez Quintilien). D'une part, elles désignent un transport – Pascal Quignard, confiant sa joie de voir affiché en lettres capitales METAPHORA sur un camion grec de déménagement, propose de définir la métaphore comme « le transport de ce lieu ancien à un autre lieu futur, allant d'un univers connu à un univers inconnu »<sup>6</sup> ; d'autre part, elles peuvent être qualifiées, du moins la seconde, de « concept aporétique », pour reprendre une expression de Jean-René Ladmiral suggérant par là que la traduction tend à résister à toute conceptualisation, alors même que cette activité renvoie à une expérience bien connue.

La mise en évidence de champs et de sous-champs métaphoriques de la traduction plus ou moins étroitement articulés en système – certains occupant une position centrale, d'autres une position périphérique – est de nature à éclairer le sens de l'opération traductive. Ces métaphores, nullement arbitraires, évoluant sous l'influence conjointe des données matérielles et des représentations<sup>7</sup>, exercent probablement en retour une profonde influence sur les pratiques qui les suscitent ou les accompagnent.

Il y a trente ans, en 1985, dans *La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du lointain*, le regretté Antoine Berman affirmait : « un florilège des métaphores de la traduction [...] nous en apprendrait

---

<sup>1</sup> N° 134, mai 2002.

<sup>2</sup> Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>3</sup> Paris, L'Harmattan, 2012.

<sup>4</sup> Paris, R. Laffont, « Bouquins », 2012.

<sup>5</sup> Paris, Classiques Garnier, 2014. Deux laboratoires de recherches de l'Université de Rouen, le CÉRÉdI et l'ÉRIAC, ont été directement impliqués dans ces travaux. De nombreux motifs analogiques, tels que la flèche, le lion, la bulle d'air ou le diamant, y sont étudiés sur la longue durée.

<sup>6</sup> « En suivant un camion de déménagement sur les routes de Grèce », in *Le Parcours du comparant*, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>7</sup> Voir, sur un plan général, X. Bonnier, « Avant-propos », *ibid.*, p. 24.

plus sur l'acte de traduire que bien des traités spécialisés »<sup>8</sup>. Berman donnait en deux pages un aperçu de ce florilège qu'il appelait de ses vœux, avec des citations empruntées à Cervantès, Boileau, Goethe, Gide ou encore Nabokov. En 2007, le traductologue québécois Jean Delisle a publié aux Presses Universitaires d'Ottawa un magnifique dictionnaire intitulé *La Traduction en citations*, comprenant plus de 3000 entrées dûment référencées et muni de précieux index : si toutes les citations répertoriées dans cette compilation n'ont pas un caractère métaphorique, c'est le cas d'une part non négligeable, en particulier celles ayant trait au personnage du traducteur, qualifié par J. Delisle d'« être métaphorisable à souhait »<sup>9</sup>. Mais il reste encore beaucoup à faire...

C'est dans cette perspective que François Géral a lancé, en 2014, le projet TMT – *Trésor des métaphores de la traduction* –, base de données sur les métaphores de la traduction, en français et dans une dizaine de langues « majeures ». Cet outil, destiné à constituer un instrument pérenne à la disposition de la communauté scientifique au sens large, est désormais largement accessible et interrogeable à l'adresse <http://recherche.univ-lyon2.fr/tmt/>.

Grossissant peu à peu, la base TMT permettra d'atteindre une masse critique sans laquelle l'exploitation des données serait, comme en épidémiologie, sujette à caution. Si la collecte est destinée à se poursuivre dans les années qui viennent, permettant d'affiner les catégories métaphoriques qui structurent cet ensemble, le temps des premières analyses est venu. Ce colloque international, s'il est articulé sur le projet TMT, n'aura donc pas pour seul objectif de dresser un premier bilan scientifique de l'utilisation d'un outil informatique : sur la question bien circonscrite des *métaphores de la traduction*, tout l'éventail diachronique des époques (certaines métaphores, dans le domaine qui nous occupe, sont manifestement anciennes, d'autres, beaucoup plus récentes) et des langues-cultures pourra être déployé par les chercheurs intéressés et toutes les approches seront les bienvenues.

Si vous souhaitez participer à ce colloque (format des communications : 30 minutes), merci d'envoyer un projet de communication (une page maximum) ainsi qu'une présentation bibliographique succincte à François GEAL (Francois.Geal@univ-lyon2.fr) et Touriya FILI-TULLON (Touriya.Filitullon@univ-lyon2.fr) **avant le 1<sup>er</sup> juin 2017**. Une réponse sera donnée aux propositions dans un délai d'un mois environ après réception.

Comité scientifique :

- Mohammed CHAOUKI ZINE (Université de Tlemcen)
- Edoardo COSTADURA (Université d'Iena)
- Éric DAYRE (ENS Lyon)
- Touriya FILI-TULLON (Université Lyon 2)
- François GEAL (Université Lyon 2)
- Samia KASSAB CHARFI (Université de Tunis)
- Jean-René LADMIRAL (Université de Nanterre)
- Jean-Pierre LEFEBVRE (ENS Ulm)
- Jean-Yves MASSON (Université Paris-Sorbonne)
- Salah MEJRI (Université Paris XIII)
- Axel NESME (Université Lyon 2)
- Alicia ROFFE (Université de Grenade)
- Bénédicte VAUTHIER (Université de Berne)

\*\*\*

---

<sup>8</sup> Paris, Le Seuil, 1999 [première éd. 1985], p. 45.

<sup>9</sup> P. XXI.

## *L'écrivain-traducteur. Ethos et style d'un co-auteur*

Les théories de la traduction, depuis les années 1980, donnent au traducteur un véritable rôle de créateur. « Traduire n'est traduire que quand traduire est un laboratoire d'écritures<sup>10</sup> », écrivait Henri Meschonnic, s'accordant sur ce point à la théorie interprétative, à laquelle par ailleurs il s'en prenait avec virulence. Celle-ci, fondée sur le principe de la déverbalisation<sup>11</sup>, place au centre de l'acte traductif la créativité du traducteur, qui « ne se pos[e] plus le problème de l'intraduisibilité de tel ou tel poème, mais seulement celle de savoir si sa propre créativité langagière est suffisante pour lui permettre de produire un texte qui sera équivalent à l'original dans toutes ses fonctions de désignation et d'évocation<sup>12</sup> ». Dans la pensée traductologique moderne, le texte traduit doit avoir la même valeur littéraire que le texte source, être autonome dans la langue d'arrivée et viser une équivalence d'effet.

Le texte traduit est pourtant encore très largement marginalisé dans les études littéraires, même lorsque son traducteur est un auteur reconnu dans le champ et l'histoire littéraires. Elles l'envisagent non comme un objet autonome, mais comme *medium* dans le processus de communication entre un auteur et un lecteur. Les approches comparatistes lui font certes une place plus importante, mais, là aussi, l'analyse privilégie l'accès au texte source. La posture critique dominante consiste à évaluer, en termes de réussite ou d'échec, de fidélité ou de trahison, le passage d'une langue à l'autre, et non à aborder le produit de la traduction dans son autonomie par rapport au texte source.

Au cœur de cette défiance généralisée à l'égard du texte traduit – alors même que la France est, avec l'Allemagne, l'un des deux pays à traduire le plus de littérature étrangère<sup>13</sup> – se trouve la question complexe du statut du traducteur et de son auctorialité, avec des enjeux notamment légaux. Même si certains, tel Pierre Assouline, militent aujourd'hui pour la reconnaissance statutaire du « traducteur coauteur<sup>14</sup> », les textes de loi circonscrivent l'auctorialité du traducteur dans des limites étroites, la bordant au prix de maints paradoxes. Dans le *Code des usages pour la traduction d'une œuvre de littérature générale*<sup>15</sup>, par exemple, le traducteur est certes considéré comme un « auteur », mais il doit respecter l'auteur source, selon une relation asymétrique, parfaitement (chrono)logique, ainsi que les attentes de l'éditeur, qui est, contractuellement, « à l'initiative de la création ». Le processus de traduction doit négocier entre réception et genèse, entre les attentes du lecteur (idéal ou réel, dont l'éditeur peut préciser le profil en raison d'une collection par exemple) et de l'auteur (idéal ou réel également, muséifié ou impliqué dans le processus de traduction). Ces deux horizons (au sens où ils sont structurants mais ouverts) peuvent placer le traducteur dans une position contradictoire lorsque les intentions actoriales divergent avec les attentes supposées du lectorat. La responsabilité de l'auteur d'une traduction paraît donc doublement bornée et assujettie à l'arbitrage de l'éditeur en cas de litige :

---

<sup>10</sup> *Poétique du traduire*, Paris, Verdier, 1999, p.459.

<sup>11</sup> Selon cette théorie, le traducteur doit passer, après la phase de compréhension du texte source et avant celle de réexpression dans la langue cible par une phase de déverbalisation, décrite par M. Lederer comme un « affranchissement des signes linguistiques concomitant à la saisie d'un sens cognitif et affectif » (Marianne Lederer, *La Traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.213).

<sup>12</sup> Colette Laplace, « Pour une approche interprétative de la traduction littéraire », *Cahiers de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève*, n°19, 1997-98.

<sup>13</sup> « La littérature traduite en France », *Le Monde du livre*, 20 novembre 2015 (<http://mondedulivre.hypotheses.org/4645>). On peut également consulter les chiffres clés du secteur du livre en France disponibles sur le site du Centre national du livre : (<http://www.francelivre.org/index.php/Ressources/Le-livre-en-France/Chiffres-cles>) et *L'Index Translationum* : [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=7810&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=7810&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

<sup>14</sup> Pierre Assouline, « La condition du traducteur », rapport commandé par le Centre National du Livre, 30 juin 2011.

<sup>15</sup> Signé à Paris le 17 mars 2012 par Olivier Mannoni (Président de l'Association des Traducteurs Littéraires de France) et Antoine Gallimard (Président du Syndicat National de l'Édition). [http://ecla.aquitaine.fr/var/ezflow\\_site/storage/original/application/693d79ca5fcbac585e1ea88d5913813d.pdf](http://ecla.aquitaine.fr/var/ezflow_site/storage/original/application/693d79ca5fcbac585e1ea88d5913813d.pdf).

d'une part, le traducteur doit s'adapter à un horizon de lecture en respectant des critères stylistiques, formels et culturels ; d'autre part, il doit viser à rebours ce que l'on pourrait nommer un horizon d'écriture pour éviter (ou *a contrario* déclencher) un conflit avec l'auteur source ou son représentant. Le traducteur est ainsi un acteur du champ littéraire qui cristallise au plus haut point les permanentes négociations autour de l'auctorialité d'une œuvre : les questions de responsabilité légale, de signature (avec divers lieux et maintes modalités – individuelle, collective, générique) ou de liberté créative.

Floue d'un point de vue légal, l'auctorialité du traducteur est également contradictoire dans la présentation que se construit un auteur de traduction, aussi bien dans son texte que dans son entour<sup>16</sup>. Dans les marges du texte comme dans les marqueurs stylistiques (allographes ou autographes<sup>17</sup>), le traducteur construit en effet un *ethos*<sup>18</sup> – d'érudit et d'expert ou au contraire de néophyte voire d'incompétent, de franc-tireur, pour ne citer que quelques unes des positions archétypiques possibles. Le rapport à la signature (effacée, autonome, ou double voire collective) est à ce titre éclairant, l'auteur de la traduction assumant la paternité du texte à divers degrés, quitte à en éclipser l'auteur originel. Aussi deux postures sont-elles concomitantes et divergentes : le traducteur en relation co-auctoriale (le dialogue s'inscrivant dans le retour sur un texte-référence) et l'auteur écrivant aussi en son nom propre (l'écriture se projetant dans l'avenir du texte publié et signé). L'auctorialité partagée, propre à toute traduction, implique donc une conciliation entre l'image du fidèle lettré et de l'écrivain, qui devient paroxystique lors de la collaboration entre deux auteurs qui finissent par signer tous deux un nouveau texte, original sans être originel, à l'instar de *Cendres* signé par le duo Beckett-Pinget. Parallèlement, le traducteur doit négocier entre son *ethos* et celui de l'auteur-source dont il peut modifier la représentation auprès du lectorat. Le texte traduit porte ainsi les traces de ce que Ruth Amossy appelle un « retravail de l'*ethos* préalable »<sup>19</sup> aussi bien du traducteur (s'il est connu) que de l'écrivain traduit, autrement dit

<sup>16</sup> Ruth Amossy définit la « double image de l'auteur » comme la présentation de soi qui se construit dans le texte et la représentation de soi hors du texte (par l'éditeur, la publicité, l'écrivain lui-même, etc.) ; cf. AMOSSY (Ruth), « La double nature de l'image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [revue en ligne], n° 3 (Éthos discursif et image d'auteur), octobre 2009, 14 p. URL : <http://aad.revues.org/index662.html>.

<sup>17</sup> De même qu'en critique génétique on distingue documents allographes et autographes pour différencier les différentes mains qui ont travaillé un avant-texte, les traductions présentent un feuilleté de marques stylistiques propres à l'auteur-source et à l'auteur-cible. Dans un texte traduit, ces faits de style peuvent cohabiter harmonieusement ou avec dissonance ; on peut supposer à l'inverse que dans une adaptation libre, la réécriture tend à neutraliser l'hétérogénéité stylistique quand le style de l'écrivain-traducteur supplante celui de l'auteur-source.

<sup>18</sup> L'*ethos* de l'écrivain a fait l'objet de nombreuses études, y compris dans le champ de la narratologie, où il s'impose avec moins d'évidence : des chercheurs ont analysé l'*ethos* dans des fictions narratives, afin de montrer comment « la posture qu'adopte le narrateur à travers les modalités de sa parole écrite modèle sa relation avec le lecteur et sa capacité à l'influencer ou à l'éprouver » (AMOSSY (Ruth), « Ethos », dans ARON (Paul), SAINT-JACQUES (Denis) et VIALA (Alain) [dir.], *Le Dictionnaire du littéraire* [2002], Paris, Quadrige / PUF, 2008, p. 201). Si l'*ethos* reste souvent dépendant d'un discours, celui du narrateur venant interrompre la trame du récit (cf. les études contenues dans AMOSSY (Ruth) [éd.], *Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999), plus récemment, les travaux de Ruth Amossy et de Dominique Maingueneau ont initié une analyse de l'*ethos* auctorial au sein même de textes narratifs (Cf. MAINGUENEAU (Dominique), *Le Discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, coll. « U. Lettres », pp. 203-221 ; AMOSSY (Ruth), « La double nature de l'image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [revue en ligne], n° 3 (Éthos discursif et image d'auteur), octobre 2009, 14 p. URL : <http://aad.revues.org/index662.html> Dans cette optique, il s'agit de substituer à la notion controversée d'auteur implicite (Wayne Booth), celle plus restreinte d'une « image verbale [...] que chaque discours construit de celui qui en est le signataire et le responsable », sans gommer « la multiplicité des instances de locution » d'une fiction littéraire (AMOSSY (Ruth), « La double nature de l'image d'auteur », art. cit., p. 7). Ont également largement contribué à la réflexion sur cette question A. Viala (« Éléments de sociopoétique », in MOLINIÉ (Georges) et VIALA (Alain), *Approches de la réception : sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF, 1993) et J. Meizoz (*Postures littéraires : mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007 et *La fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève, Slatkine Érudition, 2011).

<sup>19</sup> Cf. AMOSSY (Ruth), *La Présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « l'interrogation philosophique », 2010, pp. 71-99. La notion d'« *ethos* préalable » provient de l'analyse du discours, cf. AMOSSY (Ruth) [éd.] *Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999 ; Maingueneau utilise dans un même

la traduction opère une transformation de l'image que le public se fait déjà des deux écrivains, à partir de leur réputation ou de leur statut. La spécificité du texte traduit réside dans ce double « retravail de l'*ethos* préalable », ce que l'analyse du discours entend comme « la reprise et la réélaboration de positions existantes » pour « moduler, voire remodeler son image »<sup>20</sup>.

Dans le prolongement du texte traduit, la question d'une bipolarité *ethique* et stylistique peut se rejouer au niveau de l'esthétique d'une œuvre, par la pratique de la référence complice ou, au contraire, distinctive. Ainsi, Giono, qui finit de traduire *Moby Dick* en 1939, s'inspire de cette première version française du monument de Melville dans un roman peu connu, *Pour saluer Melville*, où se construit un autoportrait oblique. Cet exemple de création illustre le paradoxe *ethique* de l'écrivain-traducteur : la fréquentation intime d'une œuvre allographe sous-tend l'œuvre auctoriale, au point d'en influencer le matériau thématique, certains choix esthétiques ou encore l'image de soi ; en retour, le traducteur-écrivain s'émancipe de la fidélité au texte originel de même qu'il s'affranchit de l'exactitude biographique pour s'approprier une présentation de l'autre comme soi-même.

La question de la construction de l'*ethos* de l'écrivain-traducteur amène également à revaloriser et à interroger le rôle de celui-ci au sein de l'histoire littéraire, qu'il démembrer et recompose, ou encore celui du texte traduit comme creuset d'expérimentations stylistiques. Le traducteur peut tisser des filiations ou des anti-modèles, opérer un basculement contre-historique sur l'originalité esthétique d'un texte, d'abord connu au prisme stylistique de son traducteur. De même, les mouvements littéraires pourraient être revus à travers la généalogie de secondes mains : les innombrables traductions de Virgile, par exemple, deviennent elles-mêmes palimpsestes et lieu de positionnement entre leurs auteurs, depuis Clément Marot à Marcel Pagnol en passant par Victor Hugo, Paul Valéry ou encore André Chénier pratiquant la réécriture des *Bucoliques*. La petite main du traducteur est celle de l'écrivain se faisant la main : semblable au pastiche qu'a pu pratiquer Proust pour s'émanciper du style flaubertien, la traduction en tant qu'écriture à contraintes peut alors s'apparenter à une maïeutique stylistique.

Ce colloque propose ainsi d'étudier les écrivains-traducteurs du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui pour réfléchir sur une présentation de soi contradictoire, au travers notamment de ses marqueurs stylistiques, en mesurer les incidences sur les écrits postérieurs aux traductions, et revisiter l'histoire littéraire en reconstituant la cartographie souterraine de signatures qui migrent de la marge (mention du traducteur) au centre (sceau de l'auteur). Dès lors, c'est la notion de responsabilité auctoriale qui se trouve interrogée dans ses dimensions énonciatives, stylistiques, pragmatiques, esthétiques, sociopoétiques et historiques. Les communications privilégieront l'étude d'écrivains-traducteurs de langue française (première ou seconde), pour appréhender la posture ambivalente d'un lettré par ailleurs auteur d'une œuvre autonome. Débordant le champ de la traductologie, les approches poétiques, génétiques, stylistiques, juridiques, historiques et sociologiques sur des études de cas seront les bienvenues. À titre indicatif, nombre d'écrivains des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont traduit un pair : Arthur Adamov, Louis Aragon, Samuel Beckett, Messaoud Benyoucef, François Bon, Yves Bonnefoy, Rachid Boudjedra, Frédéric Boyer, Hélène Cixous, Marie Darrieussecq, René Depestre, Virginie Despentes, Mathias Enard, Raymond Federman, Yves Gauthier, André Gide, Jean Giono, Julien Green, Armel Guerne, Eugène Guillevic, Nancy Huston, Philippe Jaccottet, Jean-Marie Laclavetine, Valéry Larbaud, Gérard Macé, André Markowicz, Jean-Yves Masson, Brice Matthieussent, Emmanuel Moses, Vladimir Nabokov, Marcel Pagnol, Robert Pinget, Adélaïde Pralon, Marcel Proust, Sylvain Prudhomme, Armand Robin, Jacques Roubaud, Martin Rueff, Danièle Sallenave, Tiphaine Samoyault, Henri Thomas, Alexandre Vialatte, Michel Vinaver, Antoine Volodine, Kateb Yacine, Marguerite Yourcenar, etc.

---

sens « l'*ethos* prédiscursif », mais Ruth Amossy en regrette les connotations (cela supposerait un *ethos* hors ou avant le discours).

<sup>20</sup> AMOSSY (Ruth), *La Présentation de soi, op. cit.*, p. 73 sq.

Le colloque se tiendra à Grenoble les 9 et 10 novembre 2017 puis à Paris les 18 et 19 janvier 2018 avec deux tables-rondes d'écrivains-traducteurs. Les propositions d'intervention devront être envoyées à Aline MARCHAND (aline.marchand@sorbonne-nouvelle.fr) et Pascale ROUX (pascale.roux@univ-grenoble-alpes.fr) **avant le 30 avril 2017**. Un résumé de 500 mots (notes de bas de pages non incluses) sera accompagné d'une notice biobibliographique.

Comité scientifique : Mathilde BARRABAND, Université du Québec à Trois-Rivières ; Bruno BLANCKEMAN, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ; Dominique COMBE, ENS Ulm ; Choi MIKYUNG, Université Ewha à Séoul ; Julien PIAT, Université Grenoble Alpes ; Nathalie PIEGAY-GROS, Université de Genève ; Anna SAIGNES, Université Grenoble Alpes ; Alain SCHAFFNER, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

### **Bibliographie indicative :**

Ruth Amossy [éd.], *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1999.

Ruth Amossy, « La double nature de l'image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours* [revue en ligne], n° 3 (*Éthos discursif et image d'auteur*), octobre 2009, 14 p., <http://aad.revues.org/index662.html>.

Ruth Amossy, *La Présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris : PUF, « L'interrogation philosophique », 2010.

Michel Ballard, *De Cicéron à Benjamin : traducteurs, traductions, réflexions* [1992], Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2007.

- *Histoire de la traduction : Repères historiques et culturels*, Bruxelles : De Boeck, 2013.

Bernard Banoun et Jean-Yves Masson [dir.], *Histoire des traductions en langue française*, volume 4, XX<sup>e</sup> siècle, 1914/18-2000, Lagrasse : Verdier, à paraître en 2017.

Walter Benjamin, « La tâche du traducteur » (1926), in *Mythe et violence* (1971), trad. M. Broda, in *Poésie*, n° 55, 1<sup>er</sup> trimestre 1991.

Antoine Berman, *La Traduction et la lettre ou L'auberge du lointain* [1985], Paris : Le Seuil, 1999.

Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger : culture et traduction dans l'Allemagne romantique* [1984], Paris : Gallimard, 1995.

Yves Bonnefoy, *L'Autre Langue à portée de voix : essais sur la traduction de la poésie*, Paris : Le Seuil, 2013.

Martine Broda [dir.], *La Traduction-Poésie : à Antoine Berman*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

Edmond Cary, *Comment faut-il traduire ?*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires de Lille, 1985.

John Cunnison Catford : *A Linguistic Theory of Translation : an essay in applied linguistics*, London : Oxford University Press, 1967.

Yves Chevrel, Lieven d'Hulst et Christine Lombez [dir.], *Histoire des traductions en langue française*, volume 3, XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1914, Lagrasse : Verdier, 2012.

Jacques Derrida, *Difference and Translation*, Cornwell Presse, Éditions Joseph Graham, 1985.

Fabienne Durand-Bogaert (dir.), « Traduire », *Genesis 38*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014.

Julien Green, *Le Langage et son double* [1985], Paris : Le Seuil, 1987.

Efim Etkind, *Un art en crise, essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne : L'âge d'homme, 1982.

Fortunato Israël, *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation*, Paris : Minard, 2002.

Jean-René Ladmiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction* [1979], Paris : Gallimard, « Tel », 1994.

Colette Laplace, « Pour une approche interprétative de la traduction littéraire », *Cahiers de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève*, n° 19, 1997-98.

Valéry Larbaud, *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Paris : Gallimard, 1957.

Marianne Lederer, *La Traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette, 1994.



Dominique Mainueneau, *Le Discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris : Armand Colin, 2004.

Henri Meschonnic, *Pour la poétique II*, Paris : Gallimard, 1973.

- *Poétique du traduire*, Lagrasse : Verdier, 1999.

Jérôme Meizoz, *Postures littéraires : mises en scène modernes de l'auteur*, Genève : Slatkine Érudition, 2007.

- *La Fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève : Slatkine Érudition, 2011.

Eugene Albert Nida, *Toward a Science of Translating*, Leiden : E.J. Brill, 1964.

Inès Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris : Armand Colin, 1999.

Michaël Oustinoff, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction : Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris : L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 2001.

- *La Traduction*, Paris : PUF, « Que sais-je ? », 2003.

Paul Ricœur, *Sur la traduction*, Paris : Bayard, 2004.

Jacques Roubaud, « Esquisse d'une théorie de la traduction poétique », en coll. avec P. Lusson et L. Robel, *Cahiers de poétique comparée*, n° 4, Mezura, 1979.

George Steiner, *After Babel. Aspects of Language and Translation*, Londres-Oxford-New York : Oxford University Press, 1975.

Lawrence Venuti, *The Scandals of Translation: Towards an Ethics of Difference*, London & New York : Routledge, 1998.

Alain Viala, « Éléments de sociopoétique », in Georges Molinié et Alain Viala, *Approches de la réception : sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris : PUF, 1993, p. 139-222.

Mathilde Vischer, *La Traduction, du style vers la poétique : Philippe Jaccottet et Fabio Pusterla en dialogue*, Paris, Kimé, 2009.

\*\*\*

***L'Europe au miroir : un siècle de représentations des réfugiés***  
**Journée d'étude sous la direction de Frédérik Detue et Anouche Kunth**  
**dans le cadre du programme de recherches « Représenter l'expérience de la migration »**  
**Organisation : FoReLL B3 (Université de Poitiers) / Migrinter (CNRS / Univ. Poitiers)**  
**Paris (lieu exact à confirmer)**  
**le vendredi 28 avril 2017**

Les convulsions de la révolution bolchevique, dont l'année 2017 marquera le centenaire, ont rejeté hors frontières plus d'un million de sujets russes croyant leur fuite temporaire, mais apprenant, à l'issue de la guerre civile entre Rouges et Blancs, qu'un décret soviétique leur retirait en 1921 la jouissance de leurs droits nationaux. À la différence des civils européens déplacés par millions durant le Premier conflit mondial — Belges, Serbes, Russes, etc., qualifiés alors de « réfugiés » —, ces émigrés perdaient subitement toute protection étatique et, partant, la possibilité même de faire retour au pays. Le « réfugié moderne » (Peter Gatrell) naît de cette rupture d'allégeance forcée entre un groupe humain et son État d'origine, lequel a légiféré explicitement pour exclure une fraction de ses anciens ressortissants. Avant même que ne se répète, en 1923, ce scénario de dénationalisation collective — dans la jeune République de Turquie, cette fois, et à l'encontre des Arméniens autrefois sujets ottomans —, la Société des Nations a chargé le Haut-commissaire Fridtjof Nansen d'élaborer une catégorie nouvelle du droit international, celle de réfugié statutaire.

L'enjeu de cette Journée d'étude n'est pas d'ajouter à la réflexion sur le bienfondé, l'évolution et les limites d'un tel statut mais d'interroger, dans une perspective diachronique et interdisciplinaire, la *réception* de ces phénomènes de déplacement massif, d'apatridie et de dispersion migratoire, appelés à se répéter dramatiquement au long du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à nos jours. Il sera postulé que les grandes scissions du refuge ont tendu aux sociétés européennes – et leur tendent encore, nonobstant l'édification *supranationale* de l'Union européenne – le miroir inversé de leurs propres constructions idéologiques, dans un contexte croissant de « judiciarisation du statut de l'homme » (Dzovinar Kévonian) et de territorialisation des appartenances nationales.

Le travail d'analyse visant à étayer l'histoire des représentations des réfugiés depuis un siècle pourra s'arrêter sur la « crise des réfugiés » qui défraie la chronique depuis le printemps 2015, comme il pourra revenir sur des épisodes passés ou proposer une lecture transversale des images et discours mobilisés face au refuge. Trois pistes serviront d'appui à la réflexion :

- La catégorie juridique de réfugié comme représentation

*L'Impérialisme* d'Hannah Arendt (1951) contient des pages fondamentales sur le basculement qu'a représenté l'instauration, après la Première Guerre mondiale, du statut juridique de « réfugié apatride ». La philosophe y démontre que le droit international, plutôt que de résorber la situation d'exception dans laquelle se trouvaient les exclus de l'État-nation en leur permettant de rejoindre une nouvelle communauté de nationaux, a préféré inscrire une « anomalie » dans le champ même de la loi et des institutions. Qu'en outre, la massification de l'asile a fait dévier l'attention générale du phénomène premier de la *persécution*, qui jetait naguère l'opprobre sur le persécuteur, vers les problèmes juridiques liés à la définition du *statut* de réfugié.

Il s'agira dès lors de se demander avec H. Arendt si l'instrument du droit – protecteur ambigu d'une catégorie d'étrangers privée d'appartenance nationale – n'a pas en fait participé depuis un siècle de la « chute de valeur » de l'expérience humaine inaugurée, selon Walter Benjamin, par la Grande Guerre.

- Infortunés réfugiés : malheur aux vaincus ?

Il importera également de mettre au jour les logiques des discours politiques et médiatiques, mais encore pseudo-scientifiques (on pense, par exemple, aux écrits de Georges Mauco, notamment à l'article paru en 1942 dans *L'Ethnie française*, parlant d'« êtres humains diminués » à propos des réfugiés juifs et arméniens), qui ont construit les images répulsives des réfugiés. Outre la réflexion toujours nécessaire sur le poids du racisme et de la xénophobie dans ces représentations, puis sur l'articulation de telles attitudes d'hostilité à des préjugés coloniaux ou postcoloniaux, on s'interrogera en particulier sur les mécanismes sociaux et politiques qui favorisent leur répétition :

- l'importance des principes de l'information journalistique (tels que les détaillait W. Benjamin : « nouveauté, brièveté, clarté et surtout absence de toute corrélation entre les nouvelles prises une à une ») dans la fabrication de ces représentations, si l'on songe par exemple aux images – elles-mêmes massives – de « réfugiés en masse » ;

- le rôle possiblement ambigu joué par la communication des acteurs humanitaires, si l'on observe notamment qu'un discours victimaire s'oppose mal à l'image d'« êtres humains diminués » évoquée plus haut ;

- le rôle, enfin et surtout, des politiques publiques sécuritaires qui traitent *de facto* les exilés comme des délinquants voire des ennemis en tant qu'« immigrants clandestins » : « teichopolitiques » (Stéphane Rosière), « encampement » (Michel Agier), etc.

- Les réfugiés par eux-mêmes : observations et analyses d'une condition

À la suite des Journées d'étude qui se sont tenues à la MSH de Poitiers au printemps puis à l'automne 2016, ce nouveau jalon de notre programme de recherche dédié aux représentations de l'expérience migratoire, entend articuler la réflexion aux sources que produisent les réfugiés (lettres de doléance à l'administration, mémoires, témoignages, photographies et films numériques, etc.). Ce faisant, l'analyse s'intéressera à la compréhension que les auteurs ont de leur propre condition, au regard qu'ils portent sur les représentations dont ils font l'objet et aux

images qu'eux-mêmes proposent de leur expérience, ou « auto-mises en scène » (Fabienne Le Houérou) ; à leur perception, enfin, des relations qu'ils nouent avec le reste de la société et les agents publics.

De façon générale, on analysera la fonction critique des sources produites par les réfugiés à l'aune de la complexité que restituent les auteurs. Enfin, un axe de réflexion concernera les *utopies politiques* contenues parfois dans ces sources et réfléchies à partir de la condition de réfugié.

Les propositions de communication (maximum 300 mots) seront accompagnées d'une notice biobibliographique de l'auteur(e) et seront à adresser à nos deux adresses mentionnées ci-dessous d'ici le dimanche 15 janvier 2017. Les réponses seront communiquées rapidement dans la deuxième quinzaine de janvier.

Contacts :

Frédéric DETUE (MCF Littérature comparée) : frederik.detue@univ-poitiers.fr

Anouche KUNTH (CR-CNRS Histoire) : anouche.kunth@univ-poitiers.fr.

\*\*\*

***Anachronismes créateurs***  
**Journée d'études organisée par le CELIS (Université Blaise Pascal)**  
**le vendredi 9 juin 2017**

Dans le cadre du projet sur l'anachronisme, nous organisons une journée d'études qui débouchera sur un ouvrage consacré aux anachronismes créateurs en littérature. Considéré longtemps comme une grave faute, l'anachronisme a été réévalué pour en souligner les dimensions heuristiques. Acte délibéré ou involontaire, l'anachronisme peut ouvrir la voie aussi bien à une relecture du passé qu'à une réinterprétation du présent, nous permettant de repenser la « marche des temps » (Siegfried Kracauer, *L'histoire. Des avant-dernières choses*, 2006) et de se pencher *autrement* sur les rapports que nous établissons à la fois avec le présent d'où écrit l'auteur, avec le passé que cet auteur réinvestit et avec le présent d'où nous lisons ses textes. L'objet de cette rencontre est une revalorisation de l'anachronisme dans le sens où nous souhaitons explorer aussi bien le potentiel poétique que la dimension heuristique et interprétative de l'anachronisme en littérature.

Les propositions de communication sont à adresser avec titre, résumé d'une vingtaine de lignes et présentation de l'intervenant au plus tard le 15 janvier 2017 à Alain.Montandon@univ-bpclermont.fr.

\*\*\*

**Comparer en Europe**  
**Colloque international**  
**Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes – ILLE (EA 4363)**  
**Université de Haute-Alsace**  
**Mulhouse, 22-23 juin 2017**

L'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes de l'Université de Haute-Alsace lance le projet, certes ambitieux, de réunir à Mulhouse (dont la situation transfrontalière est particulièrement propice au développement d'un programme de ce genre) des comparatistes venus de tous les pays d'Europe (soit des 28 pays membres de l'UE, et de quelques pays « invités ») pour comparer les différents comparatismes européens, et pour les fédérer aussi.

Notre but est de nous interroger sur les *Comparative European Studies* et de réfléchir sur la ou les méthode(s) de cette discipline des croisements qu'est la littérature comparée. La question de la « Comparaison en Europe » s'impose aujourd'hui, en une époque où l'*unitas multiplex* du continent tente de se réinventer. Compare-t-on semblablement ou différemment dans des cultures géographiquement voisines (en France et Allemagne, par exemple) ?

Les pays appartenant à une même aire linguistique partagent-ils une même façon de comparer ? Y a-t-il des tropismes comparatistes qui transcendent la distance qui sépare, par exemple, des pays aussi éloignés que l'Irlande et l'Estonie ? Notre défi sera de mettre en lumière ce qui distingue les pays voisins tout en soulignant ce qui rapproche les cultures comparatistes *a priori* éloignées.

L'Europe est le *berceau* de la littérature comparée. Reste que la discipline, qui est relativement jeune, s'est manifestée à différents moments dans les différents pays. Du point de vue de l'histoire littéraire, qu'est-ce qui a poussé les chercheurs à s'intéresser aux autres cultures ? Loin de vouloir imposer à ce colloque une approche uniquement historique et chronologique, nous nous intéresserons également aux objets d'étude privilégiés de la discipline.

Notre but n'est pas de proposer un simple état des lieux du comparatisme européen, mais plus concrètement d'étudier et de comprendre les manifestations vivantes d'un comparatisme conçu à la fois comme une dynamique de la pensée, comme une pratique créatrice/créative et comme le support possible d'un *modus vivendi* européen. C'est pourquoi nous nous intéresserons particulièrement au comparatisme comme science et comme laboratoire des cultures contemporaines. En effet, il nous semble que le comparatisme est animé par une éthique du comparer ensemble, et qu'il vise à promouvoir d'une part la diversité et la fécondité culturelles de l'Europe, et d'autre part le dialogue entre les cultures du continent.

Axes (non exclusifs) :

- La littérature comparée en 2017 dans chaque pays représenté (état des lieux, panorama, mise en perspective historique).
- Que compare-t-on, aussi bien à l'échelle des pays qu'à l'échelle du continent ? Quels thèmes sont « à la mode », comment sont représentées, dans les recherches comparatistes, les formes culturelles « mineures », mais aussi les expressions artistiques contemporaines ?
- La comparaison comme approche disciplinaire ou critique.
- Les champs de recherche (cartographie, réseaux, voyages, espaces et espèces d'expression).

Comité scientifique :

Éric DAYRE (Professeur, ENS de Lyon)

Nikol DZIUB (Post-doctorante, Université de Haute-Alsace)

Florence FIX (Professeure, Université de Rouen)

Greta KOMUR-THILLOY (Professeure, Université de Haute-Alsace)

Thomas HUNKELER (Professeur, Université de Fribourg)

Dominique MASSONNAUD (Professeure, Université de Haute-Alsace)  
Frédéric MONTEGU (PRAG, Université Lyon 2)  
Chloé OUAKED-CONANT (Maître de Conférences, Université de Limoges)  
Peter SCHNYDER (Professeur émérite, Université de Haute-Alsace)  
Frédérique TOUDOIRE-SURLAPIERRE (Professeure, Université de Haute-Alsace)

\*\*\*

## Publications comparatistes

### *Dramaturgies du conseil et de la délibération*

Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen-Normandie en mars 2015, publiés en ligne dans la collection « Actes de colloques et journées d'étude » (ISSN 1775-4054) du Cérédi (Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter - EA 3229), par

Xavier Bonnier et Ariane Ferry

<http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?dramaturgies-du-conseil-et-de-la.html>

Conseil scientifique du colloque : Jean-Philippe AGRESTI (Université d'Aix-Marseille, Droit) ; Jean-Claude ARNOULD (Université de Rouen, Directeur du CÉRÉdI) ; Éric AVOCAT (Université de Kyoto, Japon) ; Antoine COMPAGNON (Collège de France / Columbia University) ; Pierre CZERNICHOW (PU-PH Université de Rouen) ; Myriam DUFOUR-MAÎTRE (Université de Rouen, CÉRÉdI, Présidente du Mouvement Corneille) ; Annie HOURCADE (Université de Rouen, ÉRIAC) ; Mireille LOSCO-LÉNA (ENSATT-EA 4160 Passages XX-XXI) ; John D. LYONS, (Université de Virginie, Charlottesville) ; Christophe MARTIN (Université Paris IV- Sorbonne) ; Witold Konstanty PIETRZAK (Université de Lodz, Pologne).

Xavier BONNIER et Ariane FERRY, Avant-propos

### **Philosophie, politique et rhétorique : l'héritage antique**

Annie HOURCADE SCIOU : « Le conseil, naissance et élaboration de la notion dans l'Antiquité ; quelques enjeux contemporains »

Esther MARTIN : « Théorie et pratique du discours chez Cicéron : une dramaturgie du réel »

### **Conseil et délibération de la scène tragique grecque à la scène contemporaine**

Claude GONTRAN : « Dramaturgie du conseil et de la délibération dans le *Philoctète* de Sophocle »

Tiphaine KARSENTI : « Entre topique et matériau théâtral : le conseil dans la tragédie française au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles »

Delphine AMSTUTZ : « Favoris et conseillers sur la scène tragique du premier XVII<sup>e</sup> siècle »

Katsuya NAGAMORI : « Confidents et conseillers du roi dans la tragédie du XVII<sup>e</sup> siècle »

Tony GHEERAERT : « Héros et / ou orateur ? Conseil et délibération dans le dernier acte d'*Horace* de Pierre Corneille »

Myriam DUFOUR-MAÎTRE : « Délibérer, dialoguer, décider dans les tragédies tardives de Corneille »

Tomoko TAKASE : « Le théâtre de famille de Madame de Staël après 1800 : une dramaturgie du for intérieur »

Filippo BRUSCHI : « Wagner et Mallarmé : deux hypothèses pour un théâtre de la cité »

Antoine MUIKILU NDAYE : « Conseil dans *Pas de feu pour les antilopes* de Norbert Mikanza et concertation dans *Ton combat, femme noire* de Katende Katsh »

Célia BUSSI : « Le théâtre de narration, un espace privilégié de la délibération »

### **Représentations des dramaturgies de l'intime et du communautaire**

Milagros TORRES : « Doute, conseil et dramatisation dans *El Conde Lucanor*, de Don Juan Manuel : le sucre et l'ordre »

Gérard MILHE POUTINGON : « Panurge le décalé. L'imaginaire concrétisant du conseil et de la délibération au XVI<sup>e</sup> siècle »

Nadège LANGBOUR : « Délibérer avec soi-même : la théâtralisation du jugement critique dans les *Salons* de Diderot »

Bérengère VOISIN : « La délibération mise en scène : *Prenez soin de vous* (2007) de Sophie Calle ou les vertus du chœur »

Gaspard DELON et Sandra PROVINI : « Les représentations du conseil du roi à l'origine du massacre de la Saint-Barthélemy : des témoignages contemporains à *La Reine Margot* de Patrice Chéreau (1994) »

Benjamin LENGLET : « De l'engagement et de son insuffisance : les exemples de *12 Angry Men* de Sidney Lumet et *12* de Nikita Mikhalkov »

### **Conseil et délibération sur les tréteaux de l'Histoire du monde**

André BAYROU : « Le conseil rejeté. Mises en scène de la transgression dans la vie et la carrière des humanistes français »

Sandrine CAROFF-URFER : « Scènes de conseil et de délibération dans les *Mémoires* du cardinal de Retz : une dramaturgie au service de l'héroïsation de soi »

Camille KERBAOL : « Les scènes de conseil et de délibération dans les *Mémoires* de Saint-Simon : une tragédie de la parole politique »

Éric AVOCAT : « Du théâtre à la théâtralité : la scène parlementaire et la pluralité des mondes dramaturgiques »

Yves-Marie PÉREON : « Mettre en scène le cerveau du président : Roosevelt et le brain-trust, 1932-1945 »

Luc BENOIT À LA GUILLAUME : « La mise en scène reaganienne des discours sur l'état de l'Union »

Klaas TINDEMANS : « La dramaturgie de la négociation politique. La frontière poreuse entre la politique réelle et la fiction politique »

Jean-Louis JEANNELLE : « *Le Temps d'apprendre à vivre* de Régis Debray : un *Breviarum politicorum* à l'âge de la médiologie »

Marcel LEMONDE, Ancien juge d'instruction international, et Éric AVOCAT (Université d'Osaka) : « Le pas boiteux de la justice »

\*\*\*

### **Mounira Chatti**

***La Fiction hérétique. Créations littéraires arabophones et francophones en terre d'Islam***

Paris, Classiques Garnier, « Perspectives comparatistes n° 44 », série *Littérature et mondialisation*, 2016

Fiction et hérésie, en langue arabe, sont les deux faces de la chose nouvellement inventée ou créée : telle est la proposition sur laquelle repose *La Fiction hérétique*. La lecture comparée des récits arabophones et francophones, des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, invite à interroger le lien entre création littéraire et émergence du nouveau. Les récits de Nagîb Mahfûz, Tâha Hussein et Nawal

el-Saadawi rencontrent ici ceux de Kateb Yacine, Assia Djebar, Salim Bachi et Tahar Djaout. La première partie se consacre aux controverses et procès qui animent la scène littéraire, notamment en Égypte et en Algérie. L’imaginaire arabo-islamique est saturé de représentations fantasmatiques et épiques qui éliminent la perspective historique. Cela pose la question de la relation entre foi et raison, plus précisément entre littérature sacrée et littérature profane. La fiction hérétique construit un point de vue historique, et introduit le trouble et le doute dans cette histoire jusque-là écrite du point de vue orthodoxe. L’étude de la réception des œuvres innovantes montre l’asymbolie de la critique, prisonnière de la littéralité du corpus normatif, ainsi que la gravité des enjeux qu’implique la représentation littéraire de la mythologie, de l’histoire et de l’identité nationales. Dans le champ littéraire et social algérien ou égyptien, la dissociation entre le langage et la vie est loin d’être acquise – de la même façon qu’il est impossible de dissocier la vie et la religion, ce qui interdit de fonder une conception autonome de la littérature. La deuxième étape de cette étude s’attache à analyser les scénographies hérétiques, c’est-à-dire la force subversive qui se traduit par la disposition d’une poétique de la remémoration et du travestissement. Les fictions se jouent des contraintes et interdits esthétiques et moraux qui ont longtemps pesé sur l’horizon culturel arabo-islamique. L’héritage sacré se trouve ainsi revivifié par le rire, la dérision, le symbole, l’allégorie. Tâha Hussein dénonce, avec humour et irrespect l’archaïsme de la transmission des savoirs religieux et littéraires. Nagîb Mahfûz convoque le mythe biblique, rappelant que l’islam ne fait que répéter le message juif, ce qui invite à s’interroger sur l’origine et l’identité arabo-islamiques. Chez Nawal el-Saadawi, la déconstruction de la figure du père et de l’émir implique celle de l’héritage biblique et coranique. La fiction dramatique de Kateb Yacine met en scène un moment de crise et de violence, celui de la conquête arabo-islamique du Maghreb. Assia Djebar et Salim Bachi (à la différence de Tahar Djaout qui condense l’histoire en des situations de crise contemporaines) choisissent une amplification temporelle qui remonte aux débuts de l’islam et à la mythologie qui s’y rapporte. La polyphonie et l’hybridité suggèrent une interprétation créatrice et humaniste de l’histoire, qui s’oppose à la sécheresse orthodoxe. La mise en fiction de la violence historique fait l’objet de la troisième partie. La transformation de l’Algérie et de l’Égypte en fiction passe par des modélisations fluctuantes de l’histoire et de la mémoire. Certains textes suggèrent une allégorie du temps mythique, messianique et historique, d’autres convoquent des figures du passé islamique ou préislamique, dans une perspective éminemment poétique et historique. De nombreux prismes sont à l’œuvre pour dire et interroger la violence. L’histoire ne relève pas de la fatalité, mais elle génère le sentiment tragique que l’anéantissement est inexorable. La violence contemporaine de l’islam politique semble indissociable de la violence originelle des conquêtes islamiques ainsi que de la violence séculaire exercée à l’égard des femmes. La fiction hérétique est une écriture de l’*entre-deux* qui instille le doute, le trouble, la faille et l’impur dans les grands récits et l’identité arabo-islamiques.

## INTRODUCTION

### PREMIÈRE PARTIE : PROCÈS DE LA FICTION

#### FICTION ET HÉRÉSIE

Humanisme et islam

Le canon coranique

L’hérésiographie

Promesses et tensions de la *Nabda*

L’ancien et le nouveau

Le tamisage

#### L’ASYMBOLIE DE LA CRITIQUE

Splendeur et misère de l’arabe

« Le complot francophone »



Pour une Algérie plurilingue et multiculturelle  
Controverses littéraires

## DEUXIÈME PARTIE : SCÉNOGRAPHIES HÉRÉTIQUES

### REMÉMORATION ET TRAVESTISSEMENT

La naissance du sujet

Le *Kâtib* : scribe et écrivain

Démystification des figures du passé

### TROUBLE DANS L'ORIGINE

Mémorisation et oubli

Le meurtre du père

Recréation de l'histoire

## TROISIÈME PARTIE : LA REPRÉSENTATION DE LA VIOLENCE HISTORIQUE

### UNE ALLÉGORIE DU TEMPS

### MODÉLISATIONS DE L'HISTOIRE

Entre fatalité et liberté

### LE PERSONNAGE FÉMININ

Histoire et symbole

### CONCLUSION

### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

### INDEX DES NOMS

### INDEX DES THÈMES ET NOTIONS

\*\*\*

**Michel Arouimi**

*Christophe et la voix des roses : Un illusionniste en mal de vérité*

Paris, Camion Blanc, 2016

Après avoir appliqué ses méthodes d'analyse aux chansons de Françoise Hardy, Mylène Farmer et des Rolling Stones, Michel Arouimi, dans son livre *Christophe et la voix des roses*, étudie les chansons et l'imagerie du chanteur Christophe. La carrière de ce dernier, couronnée par ses concerts programmés à la salle Pleyel, est examinée par M. Arouimi sous un angle imprévu : les analogies qui, sur le plan de l'écriture des textes des chansons, coécrits par Christophe, évoquent la leçon de Melville dans *Billy Budd*. L'analyse des pochettes de disques et de la simple apparence du chanteur confirment ce rapprochement, fondé sur la récurrence des motifs roses qui agrémentent les textes et l'imagerie de Christophe : quelque chose comme « le rose de l'aube », qui dans le manuscrit de *Billy Budd*, remplace l'énigmatique « shekhina de l'aube »...

Dans cet ouvrage de M. Arouimi, cette comparaison littéraire fragmentée n'est que le moyen d'aborder les profondeurs méconnues des textes écrits par ou pour des artistes pop, textes qui satisfont, peut-être ingénument, aux lois de l'art universel. M. Arouimi les interprète comme une célébration angoissée de l'harmonie, qui s'exprime aussi bien dans les trouvailles visuelles qui sont un autre aspect du talent de ces artistes. Celui de Christophe se singularise d'ailleurs par une volonté de faire vaciller les limites qui séparent la vie et la mort, ne serait-ce qu'en redonnant aux

amis défunts, si présents dans l'esprit du chanteur, une sorte de seconde vie, par le biais du disque enregistré... On peut comprendre dans ce sens l'intérêt de Christophe pour le « son » qui, d'après lui, prime sur la mélodie. Le son, ou les bribes sonores de diverse nature collectionnées par le chanteur, étant un moyen d'expression, à mi-chemin de la musique et des paroles. Ce travail artistique est censé agir sur la psyché de l'auditeur, entraîné par les paroles et la musique dans une sorte d'expérience limite, dont M. Arouimi mesure le sens dans la vision qu'il propose de Christophe. Son ouvrage, en sept parties titrées, comporte une synthèse des travaux majeurs faits par d'autres chercheurs sur le chanteur. Parmi ses nombreuses illustrations (surtout des pochettes de disques), des photos inédites de l'artiste sur scène sont l'objet d'un commentaire inspiré.

\*\*\*

***Mythes, contes et sociopoétique***  
**sous la direction de Pascale Auraix-Jonchière et Véronique Léonard-Roques**  
***Sociopoétique*, revue en ligne,**  
**Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal (CELIS), 2016**

Véronique LEONARD-ROQUES : « Essai d'approche sociopoétique de la figure de Cassandre »

Aurélia HETZEL : « La femme de Loth aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ou la mémoire endeillée »

Ariane FERRY : « De la conscience de soi au moi comme fin : Hamlet, figure ambiguë de l'individualisme moderne »

Pascale AURAIX-JONCHIERE : « Blanche-Neige et la prise de parole, du conte au mythe »

Isabelle HOOG-NAGINSKI : « Mythographie sandienne et lecture sociopoétique »

Liana NISSIM : « Variations, retournements, inversions: la figure du passeur chez B. B. Diop »

Ariane EISSEN : « Sociopoétique des mythes et herméneutique : les anamorphoses du *Monstre* de Kadaré »

\*\*\*

**La revue *Méthode !* (re)devient *Op. cit.***

Elle renoue, ce faisant, avec ses origines en retrouvant son tout premier nom d'*Op. cit.* (1992-2000) et sera désormais accessible en ligne : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/index.php>. Revue du CRPHLL (Centre de Recherche en Poétique, Histoire Littéraire et Linguistique) de l'Université de Pau, elle affirme son caractère universitaire et scientifique en proposant un numéro de printemps thématique consacré aux travaux les plus représentatifs de la recherche actuelle tout en conservant le numéro d'automne sur le programme d'agrégation de lettres modernes.

\*\*\*

Naomi Toth

*L'Écriture vive : Woolf, Sarraute, une autre phénoménologie de la perception*  
Paris, Classiques Garnier, « Perspectives comparatistes », série *Modernités et avant-gardes*, 2016

Écrire la « vie », tel est le projet de Virginia Woolf et de Nathalie Sarraute. Afin de saisir cette substance énigmatique vers laquelle s'efforce la littérature, il est nécessaire d'opérer un changement de régime perceptif : percevoir autrement pour percevoir autre chose. Le parallèle avec les travaux de Husserl et de Merleau-Ponty fait apparaître l'importance de cette autre phénoménologie de la perception dans l'invention d'une nouvelle forme littéraire : tandis que la pensée philosophique vise à une compréhension lumineuse du sensible, il s'agit ici d'en traquer les obscurités, qui deviennent le lieu périlleux d'une écriture vive.

\*\*\*

*La Bible dans les littératures du monde*  
Coffret de deux volumes sous la direction de Sylvie Parizet  
Paris, Éditions du Cerf, 2016

400 spécialistes de 40 pays, 2 500 pages, 700 entrées, 40 notices d'écrivains, 200 synthèses de nations, régions, aires culturelles, 50 articles de personnages et épisodes bibliques, 7 000 entrées d'index, 1 table scripturale : sur les cinq continents, trois mille ans de dialogue entre les littératures du monde et le Livre des livres.

\*\*\*

« *À vous de cœur* ». *André Spire et Otokar Fischer, 1922–1938*, édité par Marie-Odile Thirouin,  
Prague, éditions Depozitář, « Dokumenty », Památník národního písemnictví (PNP),  
2016

„*Ze srdce váš...*“ *André Spire a Otokar Fischer 1922–1938*, édité par Marie-Odile Thirouin,  
traduction tchèque de Naděžda Macurová,  
Prague, éditions Depozitář, « Dokumenty », Památník národního písemnictví (PNP),  
2016

En novembre 2016 est parue à Prague, au Musée de la littérature tchèque, la correspondance entre les poètes André Spire et Otokar Fischer (1922-1938). Cette édition se compose de l'original en français et de sa traduction tchèque, en deux volumes vendus en coffret

ou séparément. La version française est diffusée en France par Bibleurope, 50 rue Curial, 75019 Paris, à partir du mois de janvier 2017.

\*\*\*

## Soutenances

Margaux Valensi

Thèse de doctorat en littérature générale et comparée

*La politique du chant dans les œuvres de Pablo Neruda et Louis Aragon. L'art comme conquête*

Face aux grands drames historiques du XX<sup>e</sup> siècle, Louis Aragon (1897-1982) et Pablo Neruda (1904-1973), deux poètes communistes, amis dans la vie, développent à travers leur œuvre une conception de la poésie et de l'art en général comme une conquête, qu'ils nomment « chant ». Bien qu'il renvoie au lien séculaire entre musique et poésie, le « chant », que la thèse prend pour objet, n'est ni réductible ni à la musique ni au texte. Pour eux, le chant est le symptôme de l'unité fondamentale de l'art et de la vie et peut constituer une expression valant dans n'importe quelle sphère de l'activité artistique. Cette étude défend l'hypothèse selon laquelle le chant est d'abord une énergie qui non seulement fonde le texte littéraire, mais irrigue également les autres arts, et notamment les arts plastiques. La thèse propose ainsi de réinterroger ce que l'on appelle « chant » à travers deux œuvres originales qui cherchent à redessiner des communautés politiques et esthétiques, à l'échelle nationale et internationale. En saisissant d'abord leur œuvre par le dehors, l'étude met en lumière les étapes de la fabrique du chant à partir de deux manières de relier les espaces poétiques et politiques : celui de l'histoire littéraire et artistique et celui de la traduction. Ensuite, la thèse se fonde sur une approche poétique pour examiner de l'intérieur le chant sous l'angle de l'énergie. Si le chant semble indéfinissable, c'est aussi parce qu'il n'est pas une forme ni même un genre à proprement parler, mais l'expérience sensible d'une présence partagée. Démesurée, l'énergie du chant défie les cadres de la représentation pour s'afficher comme une expression. C'est sous ce dernier prisme que l'étude inscrit le chant dans un horizon qui outrepassa la poésie et le confronte à des problématiques visuelles en convoquant les écrits sur l'art de l'un et de l'autre, de rares livres illustrés par les peintres muralistes (Siqueiros, Rivera, Venturelli et Léger) et en examinant de près les extensions du chant (le livre, le mur et la tapisserie), afin d'identifier la communauté d'enjeux entre ce que nos poètes appellent « chant » et des réalisations plastiques majeures du XX<sup>e</sup> siècle.

Mots-clés : chant, Pablo Neruda, Louis Aragon, poésie, politique, Histoire, traduction, genres littéraires, littérature européenne, littérature d'Amérique latine.

Cette thèse, dirigée par Isabelle POULIN, a été soutenue le vendredi 4 novembre 2016, à 14h dans la salle des thèses de la Maison de la Recherche (Université Bordeaux Montaigne) devant un jury constitué de :

M. Philippe BAUDORRE, Professeur de Littérature Française, Université Bordeaux Montaigne ;  
M. Emmanuel BOJU, Professeur de Littérature Générale et Comparée, Université de Rennes 2 ;  
M. Vincent FERRE, Professeur de Littérature Générale et Comparée, Université Paris-Est Créteil ;  
Mme Isabelle POULIN, Professeur de Littérature Générale et Comparée, Université Bordeaux Montaigne ;  
Mme Anne TOMICHE, Professeur de Littérature Générale et Comparée, Université de Paris-Sorbonne.